L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : No 73, rue de Chartres, | NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 15 OCTOBRE 1863. | Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS;
JEUDI MATIN, 15 OCTOBRE

Ventes à l'encan de ce jour.

Par E. Roger & Co, à leurs salles d'encan, rue de la Vieille Levée,—Marchandises sèches, linge fait, chapeaux et chaussures.

Par Wm P. Vincent, à son magasin d'encan, rue de la Douane No 64.—Marchandises sèches de saison, étrangères et du pays.

Par D. E. Morphy, 47, rue des Magasins,—Tabac Périque et pacanes.

Par le même, à 10 heures, sur la Levée, au pied de la rue Toulouse: pommes.—A 10 heures, au No 47 de la rue des Magasins: marchandises sèches, bottes, souliers, chapeaux et groceries. — A 10 heures et demie, sur la Levée, au pied de la rue de la Douane: foin.

Par R. Scott, à 10 heures, au No 54 de la rue des Magasins,—Jambons, farine, bœuf, whisky, etc.

Par J. P. Boisseau, à 10 heures et demie, au No 74 de la rue St Charles, meubles.—A onze heures, à son magasin d'encan, au coin des rues Magasins et Gravier, marchandises diverses.

Par F. F. Trinchard, à 10 heures, à son magasin d'encan, rue Gravier No 42,—Sel, maquereaux, tabac, thé, savon, farine, macaroni, vermicelle, etc.

Par R. T. Montgomery, à une heure, au magasin d'encan rue du Camp No 93,—Coton.

Par Wm P. Vincent, à son magasin d'encan, rue de la Douane No 64,—Soieries d'Italie, toiles d'Irlande, rubans, etc.

NOUVELLES DU BAYOU LAFOURCHE.

La *Sentinelle* de Thibodeaux du 10 courant, contient les paragraphes suivants:

Incendie. — Dans la nuit de mercredi à jeudi le feu a détruit de fond en comble la sucrerie de M. Leufroi Barras, à Terrebonne. Nous n'avons pas eu de détails sur cet accident: ce que nous pouvons dire c'est que cet habitant qui avait déjà commencé à rouler, verra sa récolte plus qu'aux trois quarts perdue, faute de local pour l'exploiter.

Vols.—Nous n'avons plus à nous plaindre avec autant de raison des vols qui se commettent à la faveur des ombres de la nuit. De temps à autres, pourtant, il nous revient certains bruits de serrures brisées, de portes défoncées et de magasins dévalisés; avant hier, encore, semblable chose est arrivée, mais c'est assez rare maintenant et il ne faut pas trop se plaindre.

Roulaison.—Nombre d'habitants ont déjà commencé leur roulaison, et avant qu'une quinzaine ne soit écoulée, presque toutes les habitations en état de rouler, seront en pleine activité. Le malheur est que les bras manquent et que ceux dont on peut disposer ne sont guère actifs, par suite des idées émancipatrices que l'on a repandues. Le rendement des cannes est satisfaisant; le temps est on ne peut plus favorable, mais les circonstances ne permettent pas une exploitation fructueuse. Nous ne sommes pas au dessous de la vérité en disant que la récolte ne sera pas le dixième d'une année ordinaire.

Combinaisons belliqueuses.

M. SEWARD ET LE MINISTRE RUSSE, M. STOECKL.

(Correspondance de Washington au *Daily News*.)

Les victoires unionistes et les assurances manifestées par tout le cabinet ont porté le ministre russe, M. Stoeckl, à entrer dans les mêmes vues. Il pensait que les Confédérés étaient épuisés et que quelques coups de plus verraient la fin de la rébellion. Cette conclusion inattendue inspira à M. Stoeckl l'idée d'un plan auquel il avait déjà fait allusion dans sa conversation avec M. Seward. Il savait d'avance qu'une fois la rébellion écrasée, le cabinet demanderait des explications à l'Angleterre au sujet des béliers rebelles et à la France au sujet du Mexique, et que si la réponse n'était pas satisfaisante, les Etats Unis ne pourraient à eux seuls, à son opinion, soutenir cette guerre sans l'appui et l'alliance d'une puissance européenne; il supposait naturellement qu'une offre de la Russie à cet effet serait bien reçue par les autorités fédérales de Washington.

Son objet principal n'était pas autant, néanmoins, d'assurer un appui aux Etats-Unis qu'un appui à la Russie. La Russie était alors dans un imminent danger de guerre avec l'Angleterre et la France, et elle n'avait pas de flotte à opposer aux forces maritimes de ces deux puissances.

La rébellion américaine étant comprimée ou à peu près, le Nord pourrait donner une flotte à la Russie. Ce grand résultat acquis, la Russie était invincible. M. Stoeckl, frappé de l'importance de cette considération, se hâta d'aller trouver le secrétaire d'Etat, M. Seward, avec lequel il eut une longue conversation sur les préliminaires d'une alliance offensive et défensive entre les Etats-Unis et la Russie. La signature du traité qui devait cimenter l'alliance et en faire une chose accomplie, était renvoyée à trois mois, après la compression de la rébellion et l'occupation des Etats rebelles par les armées fédérales.

Avant de se séparer, M. Seward dit à M. Stoeckl, avec son ton de plaisanterie ordinaire: "Si dans deux mois vous envoyez une flotte dans le port de New York pour prendre la flotte fédérale, elle sera prête à vous suivre en Europe." M. Stoeckl s'arrêta et dit: "Excellente idée que vous avez là. Je vais en écrire à mon gouvernement; mais ... [illegible] ... américaines contribuera à faire respecter ... sympathies qui existent entre votre gouvernement et le nôtre, à intimider la France et l'Angleterre, et à les forcer de se désister de leur entreprise en faveur du Sud. Cela les détournera de toute immixtion dans les affaires du continent, et leur apprendra en même temps que toute intervention en faveur de la Pologne sera suivie de la destruction du commerce français et anglais et de la ruine de la marine de ces deux nations." Le ministre russe donna alors une forte poignée de main à M. Seward, qui resta enchanté d'avoir suggéré une idée si capitale à son ami le baron Stoeckl.

Le ministre russe se faisait ici une étrange illusion sur la portée d'une alliance entre la Russie et les Etats Unis. Cette alliance ne donnerait jamais qu'une flotte à la première de ces deux puissances, contre les deux flottes réunies de France et d'Angleterre, car nous comptons pour peu de chose la flotte russe. Or, voici ce que dit le *Post* de New York sur les défenses navales des Etats Unis:

En ce moment, et quand les affaires paraissent être dans une situation si critique, il peut être bon de se faire une idée du pouvoir maritime des Etats Unis et de l'Angleterre respectivement. Notre plus grande défense est l'Atlantique. Cet océan place une vaste barrière entre nous et l'Angleterre, et cette barrière il faudra qu'elle la franchisse, en cas de guerre, à moins qu'elle ne se borne à la destruction de notre commerce sur les mers. Il y a dix mois, nous avions en service et en construction les navires dont voici la liste:

		canons.
Steamers à roues	102	532
Steamers à hélice	113	672
Steamers blindés	53	266
Canonnières à vapeur et monitors	13	67
	282	1537

NAVIRES A VOILES.

Vaisseaux de ligne et frégates,	12	804 canons.
Corvettes	21	346 "
Flottes à mortiers	17	56 "
Navires, barques, bricks, &c.	50	154 "
	102	1400

Cette récapitulation nous donne 384 navires et 2 837 canons, et la plupart de ces navires sont plus particulièrement adaptés à des entreprises de blocus et à la défense des côtes. En addition à ce nombre, la construction de beaucoup d'autres navires a été ordonnée. Nous avons en outre sur le chantier six puissants steamers de fer qui, aussitôt qu'ils seront finis, partiront pour se mettre en chasse de l'*Alabama* et des autres corsaires.

L'Angleterre, de son côté, a un total de 566 steamers de guerre contre nos 282; et 360 navires à voiles contre nos 102. Elle a en outre 21 steamers blindés portant 532 canons, et jaugeant tous, de 990 à 6,621 tonneaux, pendant que nous avons 13 monitors avec 67 canons et 53 steamers cuirassés portant 266 canons et 66 navires blindés avec 333 canons. Mais le terme moyen du tonnage de notre flotte de navires cuirassés est beaucoup au dessous du terme moyen du tonnage de la flotte blindée de l'Angleterre.

Nous voyons par là que notre marine à vapeur blindée et à voiles est beaucoup inférieure à celle de l'Angleterre. Nous ne pourrions pas nous comparer à elle dans ses propres eaux. La distance qui existe entre elle et nous, nous met à même de nous défendre sur nos côtes. Cependant, si des navires de la classe du *Warrior* et du *Black Prince*, du *Minotaure*, de l'*Achilles*, du d'*Agincourt* et du *Northumberland*, qui doivent être lancés aussitôt que possible et dont chacun sera blindé et jaugera plus de 6000 tonneaux, venaient dans nos eaux, ils livreraient de terribles assauts à nos monitors et pourraient faire un grand mal à nos villes maritimes.

Et de la France que dirons-nous? C'est déjà une autre grande puissance maritime. Si l'Angleterre a un grand total de 669 navires, la France en a 482 et nous en avons seulement 382. Si Napoléon, pour soutenir le trône de Maximilien au Mexique, faisait alliance avec les Etats Confédérés et que l'Angleterre jugeât à propos de se joindre à eux, que deviendrions nous avec un total de 382 navires contre 1151? Cela est une Scotte dans les contingens lointains, mais c'est ce qu'on peut apercevoir à travers les brumes de l'horizon politique. Que devons nous penser de la France et de l'Angleterre, quand nous voyons ces deux nations donner assistance à nos mortels ennemis. Livrés à nous mêmes, nous écraserons certainement la rébellion, mais nous serons bien embarrassés, si nous avons à repousser une intervention étrangère. Nous devons donc faire construire de grands bâtiments de guerre et nous voulons conserver le *self government* au genre humain.

Sterling Price lieutenant général.—Nous lisons dans le St Louis *Republican* que la commission de lieutenant général dans l'armée confédérée a été envoyée au général Price. Le même journal dit aussi que les forces confédérées dans le département du Trans-Mississipi s'élèvent à 50,000 hommes, si l'on s'en rapporte à des on dit rebelles, et que Sterling Price en a maintenant le commandement suprême.

La saisie des béliers en Angleterre.—Le *Morning Post* publie la note suivante:

"Des doutes ont été élevés sur l'exactitude du fait que nous avons publié, il y a quelques jours, relativement aux vapeurs de guerre à *Monastir* et *El Tousson*, en cours de construction dans le chantier de M. Laird. Nous ne pouvons que répéter que nous sommes certains d'avoir été bien informés. Le gouvernement a donné avis au constructeur que les navires ne seront pas autorisés à quitter la Mersey; et s'il est prouvé que leur construction est contraire au *Foreign Enlistment Act*, ils seront saisis comme violant les dispositions de cette loi."

Le sénateur Richardson de l'Illinois a prononcé récemment à Quincy un discours, dans lequel il a déclaré qu'il se proposait de présenter au Congrès une résolution contenant l'offre d'une amnistie aux Etats insurgés s'ils voulaient abandonner la rébellion.

Voir l'annonce de M. A. L[illegible] 9 et 11, rue Jefferson.

LES COMITÉS REVOLUTIONNAIRES A ROME.

On lit dans la *Presse*:

"On sait que deux comités révolutionnaires se partagent à Rome la direction du mouvement libéral et unitaire. Ces deux comités, tout en poursuivant le même but, sont en rivalité et cherchent à s'exclure mutuellement. Le comité national romain correspond directement avec le ministère italien: le comité d'action est en dehors de toute action gouvernementale, et spécialement dévoué à Garibaldi et à ses amis. Chacun des deux comités publie à Rome un journal clandestin: le comité national a pour organes la *Chronique romaine* et le journal charivarique *Don Pirlone*; le comité d'action se révèle à ses adeptes par la publication de *Roma o la morte*.

"Le *Comité national romain* ayant, ces jours derniers, découvert que le journal *Roma o la morte!* s'imprimait via XXX, dans les environs du Campidoglio, fit envahir par une escouade de 20 de ses affiliés le local de l'imprimerie du *Comité d'action*. Les papiers qui s'y trouvaient furent brûlés, la presse clandestine brisée, etc., etc.

"Cette opération terminée, le *Comité national romain* adressait au ministère, à Turin, la dépêche suivante:

"*Comité romain* ayant connu le local de l'imprimerie *comité Garibaldi*, ordonné à une escouade d'envahir ce local. Ordre exécuté, résistance vaincue, presse séquestrée, cela sans injure pour le parti, mais pour l'union du pays."

"Nous voyons ainsi le *Comité national romain* imiter le Comité polonais et tous les pouvoirs révolutionnaires occultes qui signent leur acte de naissance par un premier attentat à la liberté et à la propriété d'autrui.

"L'invasion de l'imprimerie clandestine du Comité d'action ne convertira personne; les haines seront plus vives que par le passé, et le journal reparaîtra demain."

ERECTION DE L'ALGERIE EN ROYAUME.

Le *Courrier de l'Algérie* rapporte les faits suivants, dont nous lui laissons la responsabilité:

"Nos correspondants de Paris nous annoncent tous qu'une organisation nouvelle de l'Algérie est sur le métier. Seulement ils ne sont pas d'accord sur les détails. Nous reproduisons donc leurs dires, sous toutes réserves, quant aux détails et même quant au fait principal.

"Le prince impérial serait prochainement roi d'Algérie, et le maréchal Pélissier vice-roi, disent les uns.

"Les autres annoncent que la vice-royauté serait donnée au prince impérial, et que le maréchal Pélissier aurait le titre et les fonctions de lieutenant de l'empereur, faisant l'intérim de la vice-royauté.

"M. de Forcade la Roquette deviendrait sous-gouverneur de l'Algérie et directeur des affaires civiles; M. Serph, préfet d'Alger.

"D'autres correspondants nous écrivent que dans plusieurs salons de Paris on parle beaucoup du départ prochain pour Alger, où il occuperait très probablement une position importante, de M. Blanche, ancien secrétaire général du ministère de l'Algérie et des colonies.

"Enfin, on nous assure que MM. les généraux de Martimprey et Yusuf, et M. Mercier-Lacombe seraient nommés sénateurs."

CHRONIQUE LOCALE.

Grave accusation.—Henry Shinner, qui se dit sujet de la Grande Bretagne, a été prévenu hier qu'il devra répondre à la grave accusation d'avoir été au service des Etats Unis, sur le *Fox* à l'époque où ce steamer fut pris par les confédérés; de s'être rendu à Mobile sur ce steamer; d'avoir ensuite été un de ceux qui se sont emparés du remorqueur *Boston* et ont plus tard essayé de prendre le *Leviathan*.

Le prisonnier a nié qu'il fût au service des Etats Unis. Il a déclaré être matelot de la marine confédérée et a ajouté que les expéditions dans lesquelles il s'est trouvé sont des actes de guerre; qu'il obéissait aux ordres d'officiers.

Le magistrat l'a informé que si sa culpabilité était reconnue, il subirait la peine de mort, et lui a conseillé de préparer sa défense.—L'interrogatoire est fixé à mercredi prochain.

Condamnation.—Trois nègres, envoyés de Thibodeaux pour vol de grand chemin, ont été condamnés, par le Prévôt, à six mois de détention sur l'Ile aux Vaisseaux. Ils ont enlevé d'une charrette, à trois heures du matin, en face d'une plantation, des marchandises appartenant à deux passagers qu'ils avaient d'abord assommé à coups de bâtons.

—Une personne qui avait voulu se servir de la passe d'une autre, a été condamnée à vingt piastres d'amende.

Mort—Ernest Sauerschwartz qui, dans un accès de jalousie, a assassiné sa femme et qui devait être exécuté, est mort hier. M. Beach a pratiqué la levée du cadavre. Verdict, diarrhée.

Deplorable accident. — Hier matin, vers neuf heures, Mme Mary Ann Leich, demeurant dans la rue Bienville, près Villeré, était sur son balcon; quelqu'un tira la sonnette; en se penchant pour voir si la domestique allait venir ouvrir la porte, elle tomba sur le trottoir et se fracassa le crâne. La mort fut presque instantanée.

Mme Leich était veuve, âgée de trente ans et était respectée de tous ceux qui la connaissaient.

Mortalité.—Le Bureau de Santé annonce, dans son rapport officiel publié hier matin, qu'il y a eu 207 décès dans les limites de la Nouvelle-Orléans, dans la semaine expirée le 12 du courant.

Les maladies qui ont fait le plus de victimes sont—la diarrhée chronique, 39; les affections pulmonaires, 15; la fièvre typhoïde, 14; la diphtérie, 10; la fièvre congestive, 9.

Nationalité—France, 3; Angleterre, 2; Allemagne, 14; Irlande, 10; Suisse, 1; Etats-Unis, 96; non déclarés, 18.

Il est mort 42 nègres et 18 mulâtres.

Pas assez de lumière.—Le commissaire du marché Tremé annonce que les réverbères du marché sont en si mauvais état que la lumière qu'ils donnent est peu suffisante.

Le corps de garde de la rue Tremé fait entendre la même plainte.

A qui la faute?

Cour du recorder Vennard.—Le magistrat a fixé au 20 du courant l'interrogatoire de Nicolas Armond qu'on accuse de tenir, dans une maison de la rue du Cirque, un restaurant, un salon d'huîtres et un café. Il est muni d'une licence pour un café seulement et l'ordonnance exige qu'il en ait une pour chaque établissement.

Mary Connelly et Mary Davis, coiffeuses, ont été condamnées à trente jours de détention au workhouse.

—Le recorder s'est retiré plus tôt que d'habitude pour cause d'indisposition.

Cour du recorder Leaumont. — Aucune affaire digne de remarque n'a été appelée, hier matin, devant le recorder Léaumont.

A deux ou trois exceptions près, nous n'avons aperçu dans la "loge" des accusés, que des hommes qui semblaient avoir passé une fort mauvaise nuit dans les cachots où les avaient amenés leurs libations, et des femmes qui attendaient avec une patience et une résignation "dignes d'une meilleure cause," le moment où le policeman devait les conduire au "Black Maria."

Cour Prévotale.—Le *Times* publie hier matin l'ordre suivant:

Quartier-général du département Golfe, Nouvelle Orléans, 13 octobre 1863

Le colonel Chas C. Dwight, du 160 régiment de New York, est relevé de ses fonctions comme juge de la cour prévotale du département du golfe, établie par les ordres généraux Nos 45 et 52, série courante, de ce quartier général, et il rejoindra son régiment.

A. A. Atocha, Esq, est relevé de ses fonctions comme juge avocat, et est nommé juge de la cour prévotale.

Par ordre du général Banks.
G. Norman Lieber, A. A. A. Général.

EDITION D'HIER SOIR.

Les journées de Chicamauga.

(Extrait du *Register* de Mobile.)

On dit que le plan du général Bragg devait être le même que celui de Lee sur le Chickahominy—savoir: un mouvement sur la rive gauche du Chickamauga par une colonne qui devait prendre l'ennemi en flanc et le refouler en bas de la rivière jusqu'au plus prochain gué où une colonne aurait traversé et se serait réunie à la première pour pousser l'ennemi plus loin encore, jusqu'à ce que les ponts et les gués eussent été abandonnés sans défense à notre armée qui aurait traversé tout entière.

Ce plan a été contrecarré, suivant les rapports, par un mouvement qui est expliqué par l'ordre suivant du général fédéral Thomas. Cet ordre a été trouvé sur la personne de l'adjudant général Muhleman de l'état major du général Palmer, qui fut notre prisonnier.

Quartier-Général du 14e corps d'armée.
Près de Daniel's House, 19 sept., 9 h. a. m.

Au major général Palmer:

On rapporte que les rebelles sont en grande force entre vous et Alexander's Mill. Si vous avancez aussitôt que possible sur eux par devant, pendant que je les attaquerai sur le flanc, je pense que nous pouvons les mettre en déroute.

Respectueusement, Geo H Thomas, major général insp. commandant.

C'était samedi matin. La contre attaque sur le front et le flanc de notre colonne fut faite avec vigueur après le passage de la rivière et suivant le plan suggéré par le général Thomas, et elle n'a pas réussi entièrement, elle a réussi assez néanmoins pour déranger nos plans et retarder nos mouvements.

Le lecteur peut se demander pourquoi le général Bragg n'a pas renvoyé l'attaque jusqu'à l'arrivée de ses renforts. On dit, mais je ne sais si cela est fondé, qu'il a agi sous l'impression que trois corps de fédéraux seulement s'étaient avancés dans la vallée de Chicamauga et que le reste de l'armée de Rosecrans était encore sur le côté nord du Tennessee ou près de Chattanooga, et que Burnside n'avait pas encore fait sa jonction avec le corps principal.

Si telle a été sa pensée, il s'est trompé excepté en ce qui concerne Burnside, comme se trompa le général Lee à Gettysburg, quand il supposa, dans la matinée du 1er juillet, que toutes les forces de Meade n'étaient pas arrivées.

Cependant, il faut admettre que le général Bragg a sagement fait en livrant bataille sur ce point et le même jour. Le délai était dangereux et pouvait donner à son adversaire plus de forces qu'il ne pouvait en recevoir. En outre, Rosecrans n'était pas sur ses gardes et ne s'attendait pas à une attaque de la part d'un ennemi qu'il supposait devoir être bien aise de se retirer sain et sauf. Pendant un moment il se montra très actif, combinant la ruse du renard avec la soudaine énergie de la panthère qui s'élance sur sa proie; mais il s'était avisé de ses ennemis et était devenu trop confiant.

Le général Bragg a bien fait, en conséquence, de frapper son orgueilleux ennemi le plutôt possible. Il lui a porté avec beaucoup d'habileté un coup terrible. Si seulement ce coup eut été bien suivi par d'autres mouvements rapides, lors de l'arrivée des renforts, un résultat beaucoup plus grand eut pu être obtenu. Mais cela n'est pas absolument certain, et il se peut que nous soyons trop prompts à déverser le blâme.

En attendant, récapitulons quels sont les fruits de la victoire. En premier lieu, nous avons fait 7,000 prisonniers; ce qui contribuera beaucoup à égaliser nos pertes à Vicksburg et Port Hudson. Nous avons pris, ensuite, 40 drapeaux, 36 canons (les troupes de Longstreet seules en ont enlevé 27) 25,000 petites armes, plusieurs milliers de boîtes à cartouches et de [illegible] et 150 wagons. Ce résultat, très beau, parle tout seul, et sera regardé comme une grande victoire dans tous les pays, et cependant c'est là une de ses moindres conséquences.

L'armée du Potomac
Et les mouvements de Lee

(Extrait du *Herald* du 2 octobre.)

Les autorités rebelles à Richmond sont évidemment très anxieuses et très vigilantes au sujet des mouvements du général Meade. Par exemple le *Richmond Examiner* nous informe que le général Lee a communiqué officiellement au département de la guerre le rapport que les corps de Howard et de Slocum avaient été retirés de l'armée de Meade pour renforcer Rosecrans et qu'un "corps yankee se compose de 12 ou 15,000 hommes." Puis on nous dit, en vue de ce mouvement, que le général Lee agira selon les inspirations de son jugement militaire.

Maintenant, en admettant que ce rapport officiel de Lee soit vrai, nous sommes naturellement conduits à demander quelle ligne de conduite il adoptera le plus probablement. Profitant de l'occasion fournie par l'absence de 25 ou 30,000 hommes de l'armée de Meade envoyés à New York et ailleurs, Lee a dégarni son armée d'au moins 25,000 hommes (comprenant une grande partie du corps de Longstreet et, croyons nous, tout le corps de D. H. Hill de Richmond), afin d'arrêter la descente de Rosecranz en Géorgie, de le démolir et de recapturer l'Est Tennessee.

Si Bragg eût réussi dans cette grande entreprise, il faut avouer que l'armée du général Meade, au lieu d'être diminuée, aurait eu besoin de renforts pour tenir sa position actuelle. Mais avec l'armée de Rosecranz toujours devant lui, appuyée par la colonne de Burnside et recevant journellement des renforts, Bragg n'est pas en état de renvoyer ses divisions de la Virginie au secours de Lee. Ainsi, même avec la perte de deux corps ou de trois, l'armée de Meade est encore supérieure à celle de son adversaire et n'a rien à craindre de lui, sinon qu'il s'échappe jusqu'aux fortifications de Richmond et que là, comptant avoir assez de vingt ou trente mille hommes, il envoie à Bragg un autre corps de vingt mille soldats.

Rapport de marine.

Le capitaine Clapp, du remorqueur *Quincy*, nous informe que le bateau-pilote *Bruce* a rencontré un navire qui avait la quille en l'air, dans la nuit du 10 courant, à 20 milles sud est de la Pointe Sud. Ce bâtiment a environ 120 pieds de long, est doublé en cuivre jusqu'à 7 pieds et demi, paraît neuf et semble avoir un chargement complet.

Le *Quincy* l'a remorqué dans la baie de East dans huit brasses d'eau. En perçant un trou dans la carène on a vu que sa cargaison se composait de saindoux, de cercles &c. Les pilotes travaillent à faire une ouverture pour sauver la cargaison.

On suppose que c'est une barque de 500 tonneaux; on n'a aperçu personne aux environs et on croit que l'équipage a dû périr. La poupe était sous l'eau et on n'a pu lire le nom du navire.

LE NOUVEL ARCHEVEQUE DE BALTIMORE.

Une lettre particulière du Kentucky annonce que le révérend Dr. Spalding, évêque catholique de Louisville a été nommé au siège archiépiscopal de Baltimore, rendu vacant par la mort de l'archevêque Kendrick.

L'évêque Spalding est natif du Kentucky et descendant d'une famille catholique qui émigra avec Lord Baltimore dans le Maryland lors de la colonisation de cet Etat. C'est un propriétaire d'esclaves, et il a toujours été connu comme partisan des institutions du Sud, mais il s'est abstenu de prendre aucune part active à la politique du pays depuis le commencement de la guerre. C'est un des prélats catholiques les plus érudits d'Amérique; il est auteur de plusieurs ouvrages d'histoire et de théologie. Comme archevêque de Baltimore, il a rang de primat dans les conciles généraux de l'Eglise Catholique en Amérique.

Nouvelles de France.

Paris, 14 septembre.

La note du prince Gortchakoff a été remise aujourd'hui, à deux heures, par M. de Budberg à M. Drouyn de Lhuys. On vous disait hier que les alarmes propagées par des manœuvres de bourse, au sujet de cette dépêche ne se sont pas maintenues. Cependant je n'irai point jusqu'à croire que, comme le dit ce soir la *Presse*, une rédaction conciliante ait été substituée au dernier moment à d'autres phrases un peu blessantes: il s'est trouvé que la Note n'est point de nature à compromettre des chances de conflit.

D'après mes renseignements, il ne serait question ni de l'armistice ni de la conférence dans la communication faite par M. de Budberg, et à la Note serait annexé un mémorandum qui discute point par point, celui de M Drouyn de Lhuys.

On voit que tout se borne désormais, pour ce qui concerne l'incident polonais, à des premiers Paris émanant de la diplomatie, ce qui confirme ce que je vous disais du chômage évident de la question jusqu'au printemps prochain. Au reste, le journal officiel de l'insurrection polonaise ne se fait aucune illusion à cet égard, et, en ce qui concerne le gouvernement français, toutes ses préoccupations se reportent du côté du Mexique.

Le fait d'un emprunt dans ce pays est tout à fait confirmé: mais il m'est assuré que M. Fould voudrait en avoir obtenu dans le cabinet français, au dernier conseil, que cet emprunt ne fût pas garanti par la France. Cette garantie est, au contraire, réclamée par l'archiduc Maximilien, qui voit, pour ainsi dire, dans le concours de la France, la certitude d'être soutenu encore par nos armes.

Le ministre des finances français n'en persiste pas moins à vouloir que l'indemnité de guerre qui doit nous être payée par le Mexique soit prise sur les premiers fonds provenant de l'emprunt; ce qui n'est pas tout à fait accepté par l'archiduc. Ces dissentiments, bien que très légers en fait, ne font que faire comprendre que l'affaire de l'établissement d'une monarchie au Mexique ne doit pas être considérée encore comme terminée.

L'Angleterre, de son côté, ne demande pas mieux que de voir le Mexique vivre de sa vie propre et pouvoir échapper dans un temps donné à l'influence française. Aussi favorise-t-elle déjà et recommande-t-elle à tous ses banquiers nationaux ou à ceux de Vienne le futur emprunt. Son adhésion à l'élévation de l'archiduc autrichien comme Empereur ne serait donc pas douteuse, et l'on va même jusqu'à dire qu'elle lui aurait fait proposer que s'il ne pouvait compter longtemps sur un corps d'occupation français, d'enrôler à ses frais dans la Grande-Bretagne 6,000 Irlandais. On sait que les Irlandais sont catholiques.

Des journaux ont annoncé que M. Slidell avait été à Brest pour l'affaire de la *Florida*. Il n'en est rien, et je crois pouvoir vous garantir de la façon la plus positive que l'envoyé officieux du gouvernement confédéré n'a point quitté Biarritz. Il a été reçu en soirée à la villa Eugénie et l'Impératrice l'a accueilli avec beaucoup d'affabilité.

Le gouvernement français est fort attaqué au sujet de l'affaire de l'*Aunis* par tout ce qui est hostile à l'Italie. Ce soir le *Pays* contient encore un article sur ce sujet.

On est de plus en plus rassuré aujourd'hui sur l'état du roi Victor-Emmanuel dont le départ pour le camp de Somma est fixé au 23. MM Minghetti et Peruzzi vont également voyager dans la Péninsule.

Il est fortement question ici d'un plan de réorganisation du ministère des finances. D'après le plan qu'élaborait M. Fould, les douanes et les contributions indirectes, qui ne forment aujourd'hui qu'une seule direction, seraient scindées en deux directions, comme elles l'étaient autrefois. On parle vaguement de M. Pron, préfet de la Manche, pour l'une de ces deux situations.

L'AMBASSADE ANNAMITE.

On lit dans une correspondance parisienne:

La France connaît enfin cette grande ambassade annamite, nouvelle édition de celles de Siam, de la Birmanie et du Japon, mais non certes édition de luxe. Comme type de figure, c'est toujours cette face bistrée, épatée et vulgaire, qui n'a rien de commun avec la physionomie régulière et souvent distinguée de l'Indou; comme vêtements, c'est la forme chinoise, la même, parée de quelques broderies chez les trois ambassadeurs. Quant à la suite, elle est assez uniformément vêtue d'une sorte de petite blouse bleue imitant le bourgeron de nos faubouriens. La coiffure, formée de petits chapeaux coniques de paille, est terminée par de grosses touffes de cheveux, formant par derrière deux sortes d'ailes de pigeon, le tout ensemble d'un aspect très original. Les chefs marchent toujours à l'ombre d'un parasol en tresses de rotin.

Le *Courrier de Marseille* racontant l'entrée de l'ambassade se sert de cette formule courtoise: "La civilité française exige que nous ne parlions pas de ces visages sans barbe au teint olivâtre, d'une apparence féminine."

La correspondance toulonnaise de la *Gazette du Midi* parle plus librement de l'accès d'hilarité qui a saisi la foule quand "ces illustres étrangers" (style officiel) sont sortis de l'arsenal maritime. On a pu enfin, dit-elle, apercevoir ces grands personnages, et puis la foule s'est dispersée folle de joie et en poussant des cris et des éclats de rire comme on en entend seulement pendant les saturnales du mardi gras.

Au surplus, il doit être permis de se livrer à quelque gaieté devant ces étrangers qui ne se gênent guère, à leur tour, de rire des Européens quand ceux-ci visitent leurs contrées. Tout voyageur qui est allé en Chine sait de quelle importune et bruyante curiosité, de quelles mauvaises plaisanteries notre costume y est assailli, et nos blanches figures, trop fades sans doute aux yeux de ces peuples, y sont l'objet d'intarissables railleries. Nul mandarin n'aurait même l'idée, s'il en avait le pouvoir, de troquer sa peau de bronze pour des faces qui lui semblent efféminées. Il est heureux, après tout, que chacun se contente de son lot et du soleil de son pays.

Ce qui est certain, n'en déplaise à l'orgueil de tous ces Asiatiques, c'est que sur de telles figures l'éclat de la pensée et les nuances du sentiment se dessinent si peu qu'on doute vraiment si cette pensée, si ces sentiments existent. Le despotisme abject qui a jusqu'ici tenu ces races courbées et rampantes, semble avoir éteint chez elles l'intelligence du regard. La nature seule ne les a pas faites ainsi. On sent, à les voir seulement, qu'elles n'ont pas encore respiré l'air pur et libre de la civilisation.

L'autorité maritime à Toulon a donné aux ambassadeurs annamites une magnifique collation; elle leur a fait visiter les merveilles militaires et les ateliers immenses de l'arsenal; elle leur a ensuite offert le spectacle d'un branle-bas de combat et de tous les exercices de tir sur le vaisseau-école des canonniers; mais rien n'a pu les tirer de leur morne apathie. Une correspondance suppose, sans que nous sachions sur quelle base, que si ces pauvres ambassadeurs venaient à échouer dans leur mission, qui serait la demande de restitution de la basse Cochinchine, ils ont la perspective d'être décapités à leur retour. Cette explication de leur triste mine nous paraît quelque peu hasardée, et, à côté de l'occupation française, il serait sans doute difficile de réaliser la menace. C'est là, il faut le croire, quelque conte d'un malin du *Labrador*.

Traites sur New York—A vendre par W. J. Reid, 33, rue des Magasins, et Geo. A. Fosdick, 43, rue Natchez. Voir aux annonces.

Fleurs artificielles—Mme A. Fournier, No 68, rue Bourbon, vient de recevoir un admirable choix de fleurs artificielles. Nous signalons cet envoi aux familles qui font leurs préparatifs pour l'ornement des tombeaux le jour de la Toussaint.

Theatre d'Orleans.—C'est dimanche prochain que la nouvelle troupe lyrique doit faire ses débuts par la représentation de *Martha*, le ravissant opéra-comique de Flotow. La pièce a été montée avec tout le soin possible et on la répète déjà depuis plusieurs semaines. Les habitués feront bien de retenir leurs places à l'avance.

FEUILLETON.

JEAN DIABLE
PAR PAUL FEVAL.

II

RENDEZ-VOUS.—Suite.

—Et il vous demanda les actes de naissance?

—Vous savez, nous étions cruellement gênés à la maison...... Depuis la mort de la mère, les deux enfans étaient pour moi une lourde charge...... on se plaint.... on bavarde...... je disais des choses que je ne comptais pas faire.... je parlais de mettre les deux enfans à la porte.

—Ce fut dans cette première conversation qu'il vous conseilla de faire émanciper Jeanne?

—Ce jour-là ou le lendemain....

—C'est grave! dit M. le curé.

—Pourquoi grave, puisqu'il fréquentait ma sœur à Londres et qu'il connaissait ses affaires?

Le vieux prêtre fit sonner violemment sous sa main le couvercle de sa tabatière.

—Madame, s'écria-t-il comme malgré lui, votre sœur aussi est morte assassinée!

La tante recula sur son banc.

—Qu'as-tu, Jeanne? demanda Germaine; tes mains deviennent froides.

—On vient chercher Mlle Germaine, dit la domestique à la porte du salon.

M. le curé se leva.

—Malheureuse histoire, ma bonne dame, conclut-il. Dieu me garde de soupçonner le fils de notre digne maire! Mais...... mais......

—Mais quoi? demanda la tante avec une certaine velléité de bataille.

—Germaine, mon enfant, interrogea le vieux prêtre à haute voix, avez-vous le bateau?

—Oui, monsieur le curé.

—Adieu donc, ma bonne dame, dit ce dernier non sans précipitation. J'ai mon rhumatisme et je ne serai pas fâché d'éviter le détour du pont du moulin, qui m'allonge d'un bon quart de lieue...... La paix soit avec vous!

La tante resta maussade et pensive. Le curé baisa Jeanne en silence, pendant que Germaine nouait les rubans de son chapeau de paille, et ils partirent tous les deux, descendant droit à la rivière où le jardinier de l'adjoint Potel attendait avec le bachot.

A peine avaient-ils dépassé le coude du sentier que Briquet se montra à l'autre bout du jardin. Jeanne s'élança à sa rencontre. Elle ne parla point cependant, et ce fut la tante qui demanda:

—Avons-nous de meilleures nouvelles, ce soir?

—Voilà une vieille bête à qui je jouerai un tour de ma façon avant le jugement dernier, cette Mme Etienne! répondit Briquet. Ça devient monotone de m'appeler toujours M. Trompe-d'Eustache.... une simple cuisinière n'en a pas le droit!.. Pour les nouvelles, M. le marquis va toujours de même. Les médecins de Pontoise n'y entendent goutte, voyez vous; on n'a de bons remèdes qu'à Paris.... Le pharmacien d'en face de chez nous, rue Dauphine, vous mangerait cette fièvre là en deux douzaines de pilules!....

—Il a passé une mauvaise journée? interrogea la jeune fille avec émotion.

—Est-ce qu'on sait dans c'te maison là! Qu'a l'air d'une grande morgue! Pierre et Mlle Fanchette poussent des soupirs; Achille et Julot vont jusque dans le bas parc pour s'entrefaire la cour avec des giffles...... C'est si godiche la campagne!.... Mme Etienne vous a des airs d'enterrement et parle de ce qu'on fit pour la pompe funèbre de son ancienne dame.... Le médecin est installé au salon, où il prend son café toute la sainte journée.... Pierre a dit qu'il y aurait plutôt du petit peu de mieux....

—Ah!... — Jeanne; et avez vous demandé s'il voulait me recevoir?

—Personne n'entre dans sa chambre, excepté la Madeleine, la mère de M. Robert...... encore une qu'est d'une gaieté à faire dresser les cheveux sur les têtes depuis longtemps chauves!......

—On ne vous a rien dit de M. le comte Henri? interrogea la tante.

—Pas souffle!...... La cuisinière a fait ses embarras, rapport à un méchant barreau de la grille que j'ai enjolivé de mon nom avec une lime.... qu'on a découvert que je m'en étais servi parce que j'avais aussi regravé Briquet sur le manche...... Y a donc de quoi fouetter un chat!......

—Et la poste?....

—Rien des bureaux! répliqua Briquet.—Je fais toujours mes plaisanteries spirituelles de Paris, comme si c'était compris dans le fond des campagnes!.... Rien de rien, quoi!.... C'est drôle d'avoir trois maîtres au soleil et de n'en plus voir la queue d'un.... pas même M. Férandeau!.... Dites donc! je mangerais une bouchée sans répugnance après ma course.

On l'envoya souper.

En gagnant la cuisine, il se frotta les mains avec énergie en disant:

—N'empêche que j'ai mis tout au long sur la boîte aux lettres!

Sous-entendu son nom de Briquet.

Passion étrange et puissante comme celle qui entasse les vieux chiffons sous le nom d'autographes! J'ai connu un ancien fabricant de boîtes à musique qui collectionnait des boutons. Il était à son aise et coupait les *moules* sur le dos des laquais, au parterre des théâtres.

—Je ne suis pas inquiète de M. Balcomb, dit la tante; nous ne pouvons pas avoir le courrier de Londres avant demain soir.... Mais ton frère.... et ces messieurs......

—Trois écoutés!...... murmura Jeanne, comme pour esquiver la nécessité d'une réponse.

—Certes, certes, fit Mme Touchard, et quelquefois bien gênans.... mais c'est égal, la maison semble triste et trop grande.

Jeanne prit sa lumière.

—Déjà! s'écria la tante étonnée.

—Je suis lasse, répliqua la jeune fille.

—J'aurais voulu te parler affaires, mon enfant; cet argent que tu as dans ton secrétaire......

—Demain, ma tante; je suis lasse.

Elle tendit son front au baiser de Mme Touchard, et monta l'escalier de sa chambre.

Sa chambre était restée simplette et pauvre comme au temps où sa tante l'avait à sa charge. Il y avait un petit lit avec des rideaux de calicot blanc, une commode de noyer, un vieux secrétaire et quatre chaises de paille. Pour ornements, un enfant Jésus sur la commode et une Vierge dans la ruelle.

Elle avait des millions et elle était par contrat la femme d'un millionnaire.

Dans ce vieux petit secrétaire, à la tablette tremblante, on avait enfermé aujourd'hui même des titres qui valaient deux cent mille francs de rentes.

Jeanne déposa sa bougie sur la commode et ouvrit sa fenêtre. La fenêtre avait la même vue que le jardin, plus large seulement et plus nette. Le Prieuré, comme l'indiquait son nom, était une vieille demeure: la chambre de Jeanne avait un balcon en tourelle avec une balustrade de fer. Jeanne mit une chaise sur le balcon et s'assit.

La nuit était venue tout à fait. La lune rouge s'élevait derrière les collines barbues. Le ciel, où quelques nuages blancs voguaient avec lenteur, avait des teintes profondes, car cette lune, large et terne comme un grand disque d'airain, ne dardait pas encore de rayons.

Jeanne croisa ses mains sur ses genoux. Elle avait toujours son vêtement de deuil. Son visage était triste et des soupirs soulevaient sa poitrine.

Je ne sais dire pourquoi elle était ainsi bien plus belle. Dans cette nuit éclairée par les vagues reflets du bougeoir et par les lueurs qui montaient de l'horizon, il y avait autour de sa jeune tête mélancolique et si pure un angélique reflet. Les poètes ont vu de pareils visages au travers de l'extase; les peintres aussi, qui sont des poètes avec un instrument plus grossier. Moi, je l'ai reconnue un jour dans un chant de Beethoven; une autre fois, j'aperçus ses cheveux noirs qui flottaient parmi les sobres et divins accords d'une sonate de Mozart.

Elle était la beauté qui est leur rêve à tous, la beauté une et souveraine. Je sais ce que c'est que la beauté: c'est cette argile que la main de Dieu modela, chauffée jusqu'à la transparence et montrant les rayonnements de l'âme.

Les regards de Jeanne se perdaient dans la nuit.

Il y avait deux lumières parmi l'ombre, l'une tout près, l'autre au lointain, la première dans la pauvre cabane de Madeleine Surrisy, la seconde au château de Belcamp.

Jeanne regardait ces deux lumières.

Un soupir souleva sa poitrine. Elle envoya un baiser vers le château en murmurant ces deux mots: Mon père!

Elle détourna ses yeux de cette autre lueur qui venait de la cabane.

Les bruits du dehors allaient mourant.

Au dedans, on entendait encore la voix des domestiques, et les pas lourds de la tante vaquant à des soins d'intérieur.

Le clocher invisible et perdu, comme le village, dans l'ombre de la montée, sonna neuf heures. Le moulin cessa de chanter, et l'on commença d'ouïr le cours d'eau.

Jeanne était immobile comme une sombre et délicieuse statue.

—Encore quatre heures! murmura-t-elle quand le clocher eut fini de parler.

Elle se leva et vint s'agenouiller au-devant de son lit. Elle pria longtemps, les yeux fixés sur l'image de la Vierge. Quand elle s'assit de nouveau sur le balcon, les deux lumières brillaient encore, seules dans le paysage qu'enveloppait la nuit.

La brise des soirs ridait maintenant un blanc ruban d'argent qui festonnait le bas de la colline. La lune avait monté. Le ciel pâlissait et voilait les feux diamantés de ses étoiles.

Dans la maison, les bruits se taisaient, enfant ces autres sons vagues qui viennent des ténèbres et dont l'accord murmurant s'appelle le silence.

Dix heures sonnèrent, puis onze heures. Minuit tinta ses douze coups, pendant que la lune, au plus haut de sa course, glissait, sereine et splendide, parmi l'azur de ses mers. Jeanne restait sur le balcon, et les deux lumières brillaient toujours.

—Madeleine veille, prononça Jeanne, tressaillant au son de sa propre voix qui rompait le silence. Mon père souffre....

A une heure moins le quart, elle rentra et prit dans son secrétaire une liasse de papiers qu'elle serra dans son sein; elle avait dans l'expression de ses traits une grave mélancolie, point d'agitation, point de crainte.

Elle ouvrit sa porte sans hésiter, elle descendit l'escalier en prenant des précautions pour n'être point entendue, mais d'un pas ferme. Elle sortit: le gros chien de garde vint japper à ses pieds. Au dehors, et quand elle eut refermé la porte de la cour, le sentiment de la solitude la saisit en même temps que le froid peut-être. Elle hésita, elle resta frissonnante à deux pas du seuil, mais ce ne fut qu'un instant, et bientôt elle prit sa route vers le chemin de halage. Une fois au bord de l'eau, elle suivit résolument le plan nivelé qui menait au moulin.

A sa droite, la façade blanche du château neuf brillait comme un palais de marbre.

En arrivant au pont du moulin, dont le tablier frêle, posé sur de massifs supports, tremblait au choc de la chute, elle s'arrêta et s'accouda contre la balustrade vermoulue. On y voyait là comme en plein jour. Son œil suivit le fil de l'eau jusqu'à l'atterrissement planté de saules où ses yeux, en se rouvrant, avaient pour la première fois rencontré le comte Henri.

Puis elle reprit sa marche, mais il y avait une larme sous sa paupière.

Elle allait maintenant dans la direction du vieux château.

A deux cents pas du moulin, elle tourna sur la gauche pour entrer dans cette grande prairie où Madeleine Surrisy avait entrevu deux ombres, le soir où elle porta la lettre qui mandait Gregory Temple au château. Elle traversa toute la prairie et gagna l'avenue qui descendait de l'esplanade à l'Oise, en face de la maison de Madeleine.

Là elle s'arrêta et s'assit sur le tronc du vieil arbre déraciné.

Ses deux mains s'appuyèrent contre son cœur.

Elle attendit. C'était là un rendez-vous donné au lieu même où s'étaient échangées les premières paroles d'amour, douces choses dont l'écho, réveillé dans ce silence, faisait encore palpiter son cœur.

A continuer.

Décédé hier soir, à 9 heures moins un quart, EUGENE KNOCKARD, âgé de 47 ans, natif de Bruges, Belgique. Le corps est exposé à l'encoignure La Harpe et Claiborne. L'enterrement aura lieu cet après-midi, à 4 heures et demie.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Mercredi, 14 octobre, à 5 heures P. M.

COTON.—La stagnation que nous avons constatée dans le change pour New York, dans notre revue d'hier, a fait fléchir le marché aujourd'hui, et les ventes publiques indiquent une baisse de 2 1/2 à 5 pour cent par livre. La même cause, jointe au taux élevé du fret sur les steamers, a nui aux transactions particulières et il n'est résulté des nombreuses offres, que la vente de 36 balles de bon ordinaire à 55 cts et 97 de middling à 70. Les ventes à l'encan se sont élevées à 341 balles (à payer en billets du Trésor, à une exception près, le droit acquitté) y compris 134 balles—droit non payé—dont 36 de bon ordinaire à 56 1/2, 2 de low middling à 60 1/4, 45 d'à peine low middling à 63, 21 de strictement low middling à 62 1/2, 14 d'à peine middling à 65, 1 de middling à 65, 2 de strictement middling à 67 et 4 de 68 1/2, 177 balles dont 1 de rebuté à 53 1/2, 9 d'ordinaire et 3 de bon ordinaire à 56 1/2, 5 de bon ordinaire à 58, 1 de low middling stained à 58 1/2, 13 de bon ordinaire à 62, 5 non classés à 61 1/2, 44 de low middling à 63 1/2, 2 de bon ordinaire à 64 1/2, 2 de low middling au même prix, 5 do à 64 3/4, 24 de low middling à middling à 65 1/2, 2 de middling à 66, 1 do à 67, 4 do à 68, 3 de strictement middling à 67 1/4, 11 de middling à 68 1/2, 11 de strictement middling à 70, 1 de good middling à 70 1/4 et 2 do à 71; 34 balles d'avarié à 63—total 478 balles.

SUCRE—Faible approvisionnement. La demande a été très animée aujourd'hui, mais elle a été arrêtée par l'impossibilité de négocier du change sur New York. Il ne s'est vendu, conséquemment, que 300 boucauts, en plusieurs lots aux prix antérieurs. Ordinaire, 10 1/2; fair à fully fair, 11 1/4 à 11 1/2; clarifié jaune, 12 1/2 à 13 cts la livre.

MELASSE—La demande a été active et les ventes embrassent 400 barils en divers lots, tous vendus en première main, à des prix très fermes. L'ordinaire non recuite s'est vendue 35 cts, et la bonne à prime en partie recuite à 38 à 39 cts le gallon.

FOURRAGE—Stock extrêmement faible, et le peu qui se trouve en mains est en grande partie entre les mains des trafiquants. Hier, bien qu'on ne l'ait précédemment pas annoncé, il s'est vendu 200 sacs de maïs jaune mélangé à $1 30 cents le boisseau. Aujourd'hui, 400 sacs avoine, se sont vendus en deux lots égaux à $1 10 à $1 15 le boisseau. Les trafiquants pourvoient aux besoins du détail à $1 50 à $1 60 le boisseau pour le maïs, $1 20 pour l'avoine, $[illegible] les cent livres pour le son et $[illegible] le tonneau pour le foin.

PORC—Le stock de porc est extrêmement faible et la demande de l'article augmente tous les jours à des prix à la hausse. On peut citer le mess qui s'est vendu, hier à $19, et aujourd'hui il s'en est vendu à $19 50.

FARINE—Le stock de farine est extrêmement limité. Nous n'avons pour le moment aucune vente en première main à rapporter.—Les demandes sont remplies par les trafiquants à $10 50 à $11 pour la superfine et $11 50 à $12 50 le baril d'extra.

BACON—Le stock de bacon est très faible, et il n'y a pas de plats côtes [illegible]—les épaules se vendent en petits lots à 9 1/4 à 9 1/2 la livre.

TOILE D'EMBALLAGE—Celle de l'Inde se vend en petits lots à 18 cts la yarde.

CORDE D'EMBALLAGE—Les transactions se bornent à de petits lots à 9 1/2 cts pour la corde faite à la machine.

BEURRE—Le beurre de choix, en fréquins, se détaille à 48 à 50 cts la livre

COMESTIBLES—Les oignons se vendent, au baril, $3 50 à $4, selon la qualité et la condition; les pommes de terre s'écoulent, au même lieu, à $3 50 et les pommes à $4 à $5 le baril.

—Ventes à l'encan de ce jour: 5 barils whisky à $1 60 et 5 sacs café Rio à 34 1/2 cts.

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 14 octobre 1863.

Le même calme a régné, aujourd'hui, sur le marché monétaire. Il ne s'est manifesté de désirs d'opérations dans aucun département, excepté parmi les vendeurs de change sur New York, lesquels étaient prêts à consentir à une nouvelle baisse; ils n'ont pas, néanmoins, trouvé d'acheteurs et ont dû attendre un jour de plus. C'est pourquoi bien que, pour les circonstances actuelles, il ait été offert, à l'amiable, une assez grande quantité de coton, nous avons à mentionner peu de transactions, excepté celles qui ont eu lieu à l'encan, à une baisse de 2 1/2 à 5 pour cent par livre. Il reste à savoir si cet avantage mettra les tireurs à offrir leur change à des cours qui permettront de recommencer le marché.—Les acheteurs de coton ont en outre trouvé un obstacle dans le taux élevé du fret sur les steamers.

Nous avons remarqué très peu d'opérations dans le change étranger. Quelques unes des banques font face à la demande de Sterling, à 160 pour leurs propres billets et 160 pour la monnaie courante. Les traites du dehors peuvent être cotées à 162 1/2 à 165, mais il ne s'est rien fait, à notre connaissance, au-dessus de 154 qui était pour une traite acceptable sans répondant. Les France peuvent encore être cotées à 3 65 à 3 55. Quelques unes des banques ont tiré à 3 60 pour leurs propres billets.—Les traites à vue sur New York ont été irrégulières et stagnantes. [illegible]

L'or a manqué d'animation. [illegible] Les piastres mexicaines ont presque autant de valeur que l'or.

Les billets du Trésor étant nécessaires pour les transactions de coton, ils ont été fermes à 5 1/2 [illegible] pour cent de prime. Nous n'avons entendu mentionner aucune vente au dessous de 5, taux qui semblait être le moins élevé.—Il a été question d'un ordre du ministre de la guerre relativement à la Banque de la Louisiane, ordre d'après lequel la Banque, si les facilités voulues lui étaient fournies, pourrait reprendre les affaires, mais nous ne pouvons encore rien dire de positif là-dessus. En attendant, les billets sont offerts à 61 cents la piastre et ne trouvent pas d'acheteurs.

Les actions et les bons ne sont pas en demande. Nous citons encore les actions de la Compagnie du Gaz à 122 à 125 et celles de la Compagnie des chemins de fer à 119 à 120. Le script d'assurance rapporte de 30 à 35 cts la piastre, suivant la date et la compagnie.

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 15 octobre 1863.

Arrivé hier, 85 bœufs et 30 veaux. Vendu, 45 bœufs, 8 cochons, 35 veaux et 5 vaches. A vendre, 186 bœufs et 31 cochons. Le marché est dépourvu de bestiaux de l'Ouest.

Bœufs de l'Ouest 1re qualité, par livre, net,	25 cents
" 2e "	20
Texas, 1re qualité	60
" 2e "	50
Veaux, 1re qualité,	26 à 30
" 2e "	20 à 25
Cochons,	10 à 14 gr.
Moutons, suivant la qualité, par tête,	$5 à 10
Vaches à lait, par tête	$75 à 100

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Pas d'expédition à la Douane hier.

ARRIVÉS HIER.

Steamship des E U Virginia, C H Brown, du Golfe.
Navire Milan, Weeks, Bath.
Goélette Belle Creole, Faulto, Pointe à la Hache.
Lougre Flying [illegible], Walser, Pointe-à-la-Hache.
Steamboat Cornie, Waltmore, Fort Jackson.
Steamboat Any One, Arbo, Donaldsonville.
Steamboat New Orleans, May, Waterloo.

Montant le fleuve.

Goélette anglaise Victoria, Dunban, en détresse.
Goélette Wm Wilson, Quiros, Boston.
Goélette anglaise Planet, Chandler, Matamoros.
Goélette Amaranth, Davis, Havane.

Arrivages de Produits.

Pour la liste des produits et des marchandises reçues par la mer, le fleuve et les chemins de fer, avec les noms des consignataires, &c., voir la partie anglaise.

ATTENTION

M. D. E. Morphy, encanteur, appelle l'attention des acheteurs sur les différentes ventes qu'il annonce pour aujourd'hui, à son magasin. Il vend une grande variété de marchandises pour cause de départ des propriétaires.

M. R. T. Montgomery, encanteur, vend, aujourd'hui, 15 du courant, 88 balles de coton, à son magasin d'encan, rue du Camp, No 93. Il ne s'est pas vendu hier de coton qui soit supérieur à ce lot.

M. F. F. Trinchard, encanteur, vend aujourd'hui, 15 du courant, à 10 heures, à son magasin d'encan, rue Gravier, No 42—farine, confitures, vin rouge macaroni et vermicelle d'Italie, thé, savon, &c.

R. Scott, encanteur, vend de la farine, des jambons, du bœuf, du whisky, &c, ce matin, à 10 heures, à son magasin d'encan, rue des Magasins, No 54.

M. J. P. Boisseau, encanteur, vend, ce matin, 15 du courant—A 10 heures et demie, au No 74, de la rue St Charles, meubles—A onze heures, à son magasin d'encan, au coin des rues Magasins et Gravier, groceries, whisky, eau de vie, &c.

Le steamer MORNING STAR, capitaine Courtney, arrivé de New York, est en débarquement à son quai, en face de la Place Jackson. Les consignataires sont priés de venir régler leur compte de fret à notre bureau, et recevoir leurs marchandises sur la Levée, car si le steamer n'est pas [illegible] ... des marchandises perdues ou avariées après qu'elles auront été débarquées.
ELLIOTT & McKEEVER, agents, Rue Natchez, No 33.
13 oct—6f

Fabrique de fleurs artificielles.
68......RUE BOURBON......68

Mme A. FOURNIER a l'honneur d'inviter les dames à venir visiter le joli choix d'articles pour ornements de tombeaux qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages et qu'elle vendra à DES PRIX TRES MODERES.
15oct—1m 1nov—t.l.2 j.

Tabac du Connecticut.
30 caisses Tabac extra du *Connecticut*, POUR CAPES, en débarquement et en magasin, à vendre par F. E. COURONNEAU, Au coin des rues St Louis et Chartres
15 oct—6

Terrains améliorés à vendre.
A vendre, deux grands terrains situés dans le Deuxième District. Les améliorations comprennent: UNE MAISON COTTAGE basse, à deux corps de logis, cuisine, écuries, cave, cour, &c. Pour plus de détails, s'adresser à J. P. Boisseau, encanteur, rue des Magasins, Nos 20 et 25, encoignure Gravier. 15oct—5 T

AVIS.
Le magasin de Pianos de A. PERRIER est transféré pour le moment rue Royale, Nos 266 à 268, entre les rues St-Philippe et Ursulines, ancien local de [illegible]. Sep—6 m

ORLEANS HOUSE,
Au coin des rues Commune et Saint-Charles.

Ce salon populaire vient d'être réparé dans le dernier genre et sera toujours pourvu de VINS ET LIQUEURS DE CHOIX. LUNCH gratis tous les jours. L'établissement peut avoir les services d'employés polis et attentifs. 8oct—6b

VINS en caisses et Vermouth—1,000 caisses vin, rouge Clermont & Co. 100 caisses vermouth, Noilly, Prat & Co, à vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr., 62 et 64, Vieille Levée

HUILE DE FOIE DE MORUE, TODO-BROMO-PHOSPHOREE, DE FOUGERA.
CETTE huile par l'addition de l'IODE, du BROME et du PHOSPHORE combinés à la meilleure huile de TERRE-NEUVE, est CINQ FOIS PLUS FORTE que l'huile de foie de morue simple. Par conséquent elle est de beaucoup préférable à toute autre huile, et ceux qui en font usage trouveront ECONOMIE de TEMPS, D'ARGENT et de SOUFFRANCES.

Dans les maladies des POUMONS (consomption, &c.), SCROFULES, RHUMATISMES CHRONIQUES, GONFLEMENT des GLANDES, AFFECTIONS RACHITIQUES, débilité générale &c. l'huile Fougera est certainement le plus sûr et le plus actif.—Prix du flacon, $1 00. Agent, E. E. MOUGIN, Pharmacien, Nouvelle Orléans, encoignure Dauphine et Douane. 15 oct—2 fpa, 3 m

DRAGÉES ET SIROP DE FER (TYROPHOSPHATE DE FER) DE FOUGERA.
CETTE préparation approuvée par l'*Académie Impériale de médecine de Paris*, est journellement prescrite par les médecins les plus distingués comme le remède le plus efficace contre—

La Chlorose, Leucorrhée, Amenorrhée, Dysmenorrhée, Anémie, Dyspepsie, Perte d'appétit, Phthisie, Chorée, Névralgie, Palpitations de cœur, Insomnies, Inquiétudes d'esprit, Irritation des nerfs, Faiblesse générale, Pertes séminales etc—Prix du flacon $1 00, du 1/2 flacon 50 cents.

Agent E. E. MOUGIN, Pharmacien, Nouvelle-Orléans. Encoignure Dauphine et Douane. 15oct—2fpa—3m

DRAGÉES DE SANTONINE COMPOSÉES DE FOUGERA.
Nouveau Vermifuge.
Recommandé par les Médecins les plus distingués

CE médicament, d'une forme élégante et d'un goût agréable, a un effet sûr et certain pour l'expulsion des vers sans danger pour les enfants; de plus, son action purgative le recommande tout spécialement aux mères de famille, qui l'emploient journellement avec la plus grande satisfaction pour remplacer l'Huile de Ricin, la Rhubarbe, la Manne et le Séné.

Prix—75 cents le flacon et 35 cents le demi-flacon.
Agent, E. E. MOUGIN, pharmacien, Nlle-Orléans. 15oct—3m 2pa

BROTT & DAVIS, Marchand Commissionnaire en général,
Rue Gravier 22, coin Tchoupitoulas,

ONT reçu, par les derniers arrivages, un fort stock des marchandises suivantes qu'ils offrent de vendre à la simple augmentation de transport.

Indiennes Sprague, Dunnell, Franklin, Pacific, Rhode Island, et Star.

Mousselines de laine des meilleures fabriques américaines, genres fantaisie et deuil.

Bonneterie pour messieurs, dames et enfants—des meilleures fabriques et de toutes les grandeurs extra.

Cotons Standard et Second à draps. Coutils à matelas, moleton, coton à chemises, stripes, cotonnades, denims épais, &c.

Un magnifique assortiment de cotons blancs, 5/4, 4/4, 7/8 et 3/4 des meilleures fabriques telles que—Lonsdale, Naumkeag, Tuscarora, James' Steam Mill, Blackstone, Bay Mills, New York City Mills, &c, &c.

EGALEMENT—Coton brun pour chemises, le meilleur qu'il y ait en ville.

Un assortiment complet de flanelles rouges, grises et bleues—les meilleures qualités de flanelles blanches et de toutes largeurs.

Un fort lot de couvertures d'habitations.

Un beau choix de satinets, tels que—satinet noir Bristol de la meilleure fabrique; violet et Cadet gris Milton Cloth &c

Couvertures Tweed, article nouveau,
Mérinos français et plaids tout laine convenables pour la saison.

Toutes ces marchandises seront vendues à bas prix pour clore les consignations. 14 oct—

MARCHANDISES NOUVELLES.
E. GIQUEL,
126......CANAL......126

Arrivant d'Europe, fait savoir à sa clientèle et au public qu'il fera MERCREDI prochain, 14 courant, l'ouverture de sa nouvelle importation. Ses prix seront des plus modérés, savoir

Indiennes et Percales françaises,
Mousselines de laine unies et imprimées,
Mérinos do do et Ecossais,
Tartanes et Flanelles do
Gants de peau et de soie et fil d'Ecosse,
Poiles de Chèvre, article nouveau,
Mousseline Suisse unies toutes largeurs,
Brillantés, Percales, Nansous et Jaconas,
Rubans et Boucles à ceintures,
Peignes Ivoires et Ecailles Chignons,
Bandes Jaconas et Mousselines Brodées,
Dentelles et Entredeux, Valenciennes,
Tartanes et Entredeux brodés,
Mouchoirs Batiste Unis, Rivières et Brodés,
Cols et Manches Jaconats et Mousselines,
Dentelles Guipures et Entredeux,
Bas Cotons pour Femmes et Enfants,
Bas, Laine Fantaisie pour Femmes et Enfants,
Bas Soie et Mi-Soie, do do
Rideaux Mousselines Brodées,
Couvertures et Courtepointes,
Parfumeries grand assortiment,
Ombrelles et Parasols,
Chemises Mérinos pour Hommes, Femmes et Enfants,
Rubans Velours toutes largeurs,
Corsets sans coutures,
Etoffes à Rideaux grand assortiment,
Articles pour Deuil do do
Toiles d'Irlande et de Paris,
Damassé pour table, toutes largeurs,
Serviettes Damassées et Unies,
Bobinet 8/4 pour Moustiquaires,
Soieries noires toutes largeurs,
—AUSSI—
Coton Blanc et Ecru toutes largeurs,
Cotonnades, Denims, Bonteint, Osnaburg,
Couvertures 3 points, Indiennes, &c.

E. GIQUEL,
12 oct—5f 126, rue du Canal.

DIVERS. DIVERS.
EN débarquement et en magasin—
70 sacs bons jambons de choix passés au sucre, marque "H. ury Ames & Co,"
75 sacs café Rio prime,
50 balles foin, extra épais.
A vendre par WM. J. REID
14 oct Rue des Magasins, No 33.

CHANGE.
CHANGE A VUE SUR NEW-YORK, à vendre par WM. J REID
14 oct—6f Rue des Magasins, No 33.

Café à vendre.
A VENDRE, pour cause de départ, un CAFÉ, situé encoignure Quartier et Front Levée. Pour les conditions, qui sont des plus avantageuses, s'adresser sur les lieux 14 oct—6f

CHANGE SUR NEW YORK.
CHECKS SUR LA BANQUE "SAINT-NICHOLAS", à vendre par GEO. A. FOSDICK. Rue Natchez, No 43.
14 oct—3f

Graines fraîches de jardinage. RECOLTE DE 1863.
UN grand assortiment, comprenant toutes les variétés pour habitations et jardins—venant d'être reçu et à vendre, en quantité au gré des acheteurs, à des prix modérés, par D. MAUPAY, Rue Gravier No 61, entre les rues Camp et Magasins.
14 oct—5f

En débarquement:
50 caisses vin de Champagne Heidsick Piper,
1000 rames papier à enveloppe,
20 balles bouchons pointus,
200 demi-caisses raisins,
10 barils currants nouveaux,
500 tambours raisins Sultana,
20 fraquins beurre de Goshen,
30 caisses amandes cassées.
A vendre par ANT. LANATA, 9 et 11, rue Jefferson.
14 oct—4f

AMERS DE HOSTETTER—IMITATIONS—Le succès engendre le charlatanisme. A peine L'AMER DE HOSTETTER avait-il paru dans le monde et s'y était fait apprécier, qu'on vit surgir une infinité d'imitations et, à mesure que la renommée de l'excellente préparation s'étendait, le nombre des imitateurs augmentait. Le véritable remède a survécu à toutes les imitations qui ont disparu les unes après les autres. Lorsque la réclame eut cessé de sonner la trompette, elles cessèrent d'exister. L'AMER DE HOSTETTER, au contraire, le grand tonique du siècle, est de plus en plus recherché, d'année en année. Rien n'égale le succès dans les maladies provenant du climat, pour la dyspepsie, la maladie de foie, les fièvres en frisson et pour les maladies provenant de l'indigestion. On en reconnaît aujourd'hui la supériorité sur tous les médicaments qui aient jamais été annoncés ou prescrits. Il ne s'en vendait, il y a quelques années, qu'un seul marché; on le trouve aujourd'hui dans tous les Etats de l'Union, dans toute l'Amérique Centrale et l'Amérique du Sud, au Mexique, aux Indes Occidentales, aux Iles Sandwich, en Australie, en Chine et au Japon. Il est admis ici et à l'étranger, que L'AMER DE HOSTETTER est le tonique le plus remarquable du monde.

AGENTS:
J. WRIGHT & Co, rue de Chartres, No 21
E. J. HART & Co, rue Tchoupitoulas, Nos 77 et 79,
G. THEURER, au-dessous du marché français,
J. MORGAN, HALL & Co, rue de la Commune, No 30,
G. N. MORRISON & Co, rue des Magasins, No 12,
JOHN T. MOORE & Co, rue Poydras, Nos 7 et 9,
JOSEPH MAILLOT, rue Crossman, No 12.
SCOVIL & MEAD, rue de Chartres, No 111.
THOMPSON & BARNES, 30 et 32 rue Commune.
9 oct—6

MARCHANDISES NOUVELLES.
1 Caisse SAVONS FRANÇAIS Montpelas,
1 " EAU DE COLOGNE, litre,
2 " " demi litre,
3 " MOUCHOIRS MADRAS,
6 " INDIENNES FRANÇAISES, fantaisie,
3 " " DEUIL,
4 " PERCALES, nouveauté,
4 balles COUVERTES, pour habitation,
1 " COUVERTES, 10/4 11/4 12/4.
J. LEVOIS & CO, encoignure Canal et Bourbon.
13oct—6f

AVIS.
AYANT vendu à M. J. A. BLAFFER tout mon intérêt dans l'établissement pour la mise en bouteille de l'Ale et du Porter, je remercie le public de l'appui dont il m'a honoré depuis nombre d'années et lui recommande avec plaisir mon successeur qui continuera les affaires dans le même local.
WILLIAM MASSEY.

John A. Blaffer.
SUCCESSEUR DE WILLIAM MASSEY,
Marchand de Porter, Ale et Cidre,
Seul Agent
DU CELEBRE ALE XX DE PHILADELPHIE DE MASSEY, COLLINS & Co.
Rue Bienville, Nos 26 et 28, Nlle-Orléans.
Les demandes pour expédition sont remplies avec promptitude. 13 oct—1 m

ALE ET PORTER.
VENANT d'être reçus par la barque St James, arrivée de Philadelphie:
150 barriques Ale X et Porter, pour être mis en bouteilles,
50 barils Ale XX Draught,
En magasin et à vendre par J. A. BLAFFER, Successeur de William Massey, Rue Bienville, Nos 26 et 28.
13 oct—5

BI-SULFITE DE CHAUX.
A VENDRE au No 39, rue Carondelet, au premier. J. ALBRECHT. 15oct—1M.

Grocerie à vendre.
GROCERIE. A vendre, pour cause de départ, UNE GROCERIE bien achalandée, située au coin des rues St-Louis et Marais, et faisant le demi-gros et le détail. Pour les conditions, qui sont très-avantageuses, s'adresser sur les lieux. 15 oct—6f

A VENDRE,
UNE MACHINE A VAPEUR, complète et en bon état, de la force d'un cheval et demi. S'adresser à la grocerie, encoignure Quartier et Royale. 13oct—3f

Sucre de la Havane.
EN débarquement de la goélette Amaranthe de la Havane, détenue à la quarantaine—
300 caisses de sucre de la Havane, blanc, jaune et brun
Aussi en magasin—
30 rouleaux toile d'emballage,
25 futailles cognac, importation directe.
24 bques. vin blanc et 3 ponchons Scotch whisky.
A vendre par AUG. COUTURIE, Successeur de S. Plassan, 42 Vieille-Levée. 15oct—1m

Beurre Goshen, bœuf, porc, &c.
CENT fréquins beurre jaune de Goshen, choisi,
100 caisses fromage prime,
50 demi-barils bœuf Fulton,
50 demi barils pig pork,
50 sacs poivre noir de Sumatra.
En débarquement et à vendre par FATJO & BRUNASO, rue Vieille Levée Nos 284 et 286
15 oct—6f

Sucre de la Havane.
EN débarquement de la goélette Talisman, arrivée de la Havane:
150 caisses sucre blanc, jaune et brun,
25,000 paquets cigarettes des marques: Hourados, La Charanga, La Meridiana,
12 balles tabac, pour capes et tripes,
10 barils miel blanc de la Havane.
A vendre par F. TROISGROS, 18, rue de la Douane, Entre Chartres et Vieille Levée.
12 oct—6

Aux marchands.
REÇU par les derniers arrivages et à vendre immédiatement par les soussignés, au plus bas prix du marché, en gros seulement:

COTONS ÉCRUS, ALPACA NOIR,
COTONS BLANCS, FOULARDS,
COTONNADES, DEVANTS DE CHEMISES
KERSEYS, MOUCHOIRS BATISTE,
STRIPS, BAS ET CHAUSSETTES,
TICKINGS, SERVIETTES,
FLANELLES, NAPPES,
MOLETONS, CHEMISES LAINE,
TOILES, MALAKOFFS,
INDIENNES, FIL DE RHENES,
POPELINES, RUBANS A CHAPEAUX,
MOUSSELINE DE LAINE RUBANS VELOURS.

Aussi une facture de chaussures pour hommes, femmes et enfants. C. JAUBERT & CO., 41, rue de Chartres.
11 oct—3 m

A LOUER.
Dans la rue de l'Esplanade, DEUX MAISONS admirablement situées au coin des rues Esplanade et Roman, et ayant toutes les améliorations modernes. Ces propriétés seront louées à bon marché à de bons locataires. S'adresser à W. F. Chapman, Chemin du Bayou No 249, entre les rues Claiborne et Derbigny, ou dans la rue Carondelet, No 60. 10 oct—6

AVIS.
MR. HERMANN KOEHL a ma procuration générale ainsi qu'il appert par un acte passé le 28 septembre dernier, pardevant Joseph Cuvillier, notaire public.
Nlle Orléans, le 1er octobre 1863.
1er oct—15f BERNARD TURPIN.

Certificats de Terre militaires
Achetés par M. JUDSON, Coin Canal et Camp
7 oct—1m

ED. FROIDEVAUX,
Rue de Chartres No 53.

NE voyant la possibilité d'écouler son fort stock de marchandises qu'en vendant très bon marché, offre: Dentelles, broderies, confections, robes de bal, chapeaux,
Rubans en taffetas, en velours, en crêpe, en gaze,
Fleurs fines, coiffures de bal et mariée, plumes,
Taffetas, velours, royal, épinglé en toutes nuances,
Blondes, tulle, apprêt, tulle Lyon, illusion, Malines,
Guipure, crêpe crêpé, crêpe lisse, crêpe anglais,
Toile brodée, gaze argentine, tulle grenadine,
Chapeaux en paille, crin et agréments,
Barettes, laitons, gazes, cannetilles et cannetettes,
Paille, fil, aiguilles, calottes tulle, [illegible] et sparterie,
Boutons divers, rubans fil, baleines, agrafes
Nota—Formes Ilion et coulisses de $1 à $3 50,
1er oct—1m

Omer Fortier——Félix de Luppé.
FORTIER & DE LUPPÉ
BOULANGERIE,
Coin Domaine et Dauphine.
Pains et Biscuits.
Dépôt: 14, Domaine, près Vieille Levée. 1er oct—1m

AVIS AUX DAMES.
LE soussigné, venant d'arriver par le steamer Evening Star, peut offrir un grand assortiment de cheveux de toutes couleurs et de toutes longueurs. Tous les ouvrages, tels que perruques, bandeaux, nattes, tours, raies, cachepeigne, frisettes, &c., &c. Etant fabriqués par lui, il peut les vendre meilleur marché que toute autre maison. Il offre aussi un bel assortiment de peignes en ivoire, écaille et buffle, brosses de tout genre, teinture, &c, &c. FELIX SARON,
1oct—1m 384, rue Baronne, entre Girod et Julia

CIGARETTES.
20,000 Paquets cigarettes de la marque HONRADEZ débarqués de la goélette Anna arrivée de la Havane, venant d'être reçue, en magasin et à vendre par BORNIO & BROTHER, Rue Gravier, No 34.
30sept—

VINS, WHISKY, EAU DE VIE ET LIQUEURS PURES,
EN bouteilles ou en dame-jeannes. A vendre par S. J. ABRAMS, Droguistes et importateurs en gros,
25 sept—30f Rue du Camp, Nos 42 et 44. N. O.

JOHN R. WALLER,
Importateur de Chapeaux de paille, soieries et de modes.
No 35 rue de Chartres—Au premier.
3sept—1m Nouvelle-Orléans.

AVIS.
LES soussignés ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont ouvert un magasin dans la rue Gravier No 36, et recevront sous peu un fort lot de tabac de choix du Connecticut, pour capes et tripes.

Cigares de la Havane et du pays, tabacs à fumer et à chiquer, des meilleures marques, qu'ils offrent aux fabricants et aux marchands aux plus bas prix du marché. LICHTENSTEIN BROS,
17 sep—1m rue Gravier No 36.

AU BON TON,
SALON PARISIEN POUR LA BARBE ET LA COUPE DES CHEVEUX.
V. DUBOIS, 58, rue Royale, entre Bienville et Conti,
—Ci-devant 45, rue Bienville—

A L'HONNEUR d'informer ses clients et amis ainsi que le public, qu'il vient de faire réparer son salon dans un genre nouveau, et il sollicite le patronage de tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance. Rien ne sera négligé pour les satisfaire. [illegible] Vu la dureté du temps, le prix de la coupe des cheveux est réduit à 25 cents, barbe 10 cents et shampooing 25 cents. Teinture parisienne employée pour les cheveux et la barbe à des prix réduits.
FABRIQUE DE PERRUQUES, etc. 15sept—1m

LOUISIANA ACADEMY.
Institution dirigée par M. A. Ferrier,
PENSIONNAT ET EXTERNAT
Pour les jeunes gens, Rue Hopital, No 134, entre Dauphine et Bourgogne.
Les prix varient de $4 à $8 selon le degré d'avancement des élèves.
CLASSE DU SOIR—de 6 1/2 à 8 heures. Cours complet de Tenue des livres et d'Arithmétique commerciale—Prix: $4. 1er oct—1m

PLUS DE DISTANCE!
Plus de séparation!!
DIVINATION! PREDICTION!!
Par Madame ADAH,
Cartomancienne Parisienne, et élève de Mlle LENORMAND.
Heures de consultation, 10 heures du matin à 5 heures de l'après-midi.
Rue St-Louis, No 95.
aout—3m 3pa

CHAMPAGNE
de la veuve Clicquot Ponsardin et de Piper Heidsick & Co.
VENANT D'ETRE REÇU et à vendre à l'Agence, rue Tchoupitoulas, No 15:
40 caisses CHAMPAGNE de la veuve Clicquot Ponsardin en grandes et demi bouteilles.
30 paniers VERITABLE CHAMPAGNE Piper Heidsick & Co, en grandes et demi bouteilles,
PLEINEMENT GARANTIS PAR LE SOUSSIGNÉ.
10 caisses champagne, cachet vert
B. E. CASTENDYK,
6 oct— rue Tchoupitoulas No 15.

Médicaments spéciaux DU DOCTEUR VERGÉ.
DÉPURATIF—POMMADE—INJECTION—POUDRE—SOLUTION—PILULES—SIROP ANTI-SYPHILITIQUE, &c.

GUERISON RADICALE des Démangeaisons—Rougeurs—Dartres—Boutons—Ulcérations—Ecoulements—Engorgements—Fleurs Blanches et en général toutes les MALADIES SYPHILITIQUES ET DE LA PEAU,

par l'emploi des médicaments du Dr VERGÉ. Ces médicaments sont ordonnés selon le cas. S'adresser à la Pharmacie F. GAUDOZ,
7 aout—3m Encoignure Orléans et Bourbon.

FARINE.
100 barils FARINE Extra Nonpareil,
100 do do do Tropical,
100 do do do Gliesple,
500 do do de différentes marques,
300 do biscuits pilote de choix, frais.
A vendre par JEROME B. VAN HORN,
15sept— Rue des Magasins, No 61.

Demande de pensionnaires.
ON désire, dans une famille française, deux ou trois pensionnaires. S'adresser rue St Louis. No 95.
15 sept—30f

Graines de 1863.
Reçu par le navire MARIE FELICIE du Havre, un assortiment de GRAINES EUROPEENNES, de la récolte de 1863. Ces semences étant les plus fraîches dans le marché, le soussigné espère que le public le favorisera d'une visite. T. BACHELIER, 21 et 23, rue Ursulines,
6sep—3m entre Chartres et Levée.

Mort aux Rats et aux Ravets
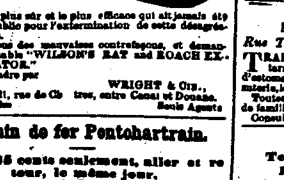

Agent le plus sûr et le plus efficace qui ait jamais été offert au public pour l'extermination de cette désagréable vermine.

Méfiez vous des mauvaises contrefaçons, et demandez la véritable "WILSON'S RAT and ROACH EXTERMINATOR."

A vendre par WRIGHT & Cie., No 21, rue de Chartres, entre Canal et Douane.
1er juil—3m Seuls Agents

Chemin de fer Pontchartrain.
Prix—25 cents seulement, aller et retour, le même jour.
Arrangements de Printemps et d'Eté.
A partir de SAMEDI, 28 MARS 1863, les convois partiront comme suit:
DE LA VILLE. DU LAC.
[illegible]
Les chars à vapeur s'arrêteront, sur avis suffisant à la station Gentilly. Prix, 15 cents aller et retour. Les personnes qui désirent être débarquées à la station doivent en prévenir le conducteur avant le départ du convoi. [illegible] G. PANDELY, Surintendant.

SPECTACLES.

Théâtre d'Orléans.
DIMANCHE, 18 OCTOBRE 1863.
LES ARTISTES REUNIS EN SOCIÉTÉ.
Première Représentation de
MARTHA,
Opéra en 4 actes et 6 tableaux, musique de Flotow, paroles de Crevel et Charlemagne, avec chœurs et orchestre.
Première Représentation de
Un Moyen Dangereux,
Comédie vaudeville en 1 acte par Théodore Barrière.
Les bureaux de location sont ouverts le samedi et dimanche de 9 heures à 3 heures. 15oct

THÉÂTRE D'ORLÉANS.
AVIS.
POUR répondre aux nombreuses demandes qui leur arrivent de toutes parts, les artistes du Théâtre d'Orléans ont l'honneur de prévenir le public que le bureau de location sera ouvert dès demain, vendredi, et les samedi et dimanche, de 10 à 3 heures. 15oct—3f

ACADÉMIE DE MUSIQUE.
SPALDING & ROGERS........Propriétaires.
Grand Succès
Troupe d'Opéra Comique de SANFORD—Nouvel opéra tous les soirs.—Représentations tous les SAMEDIS, à midi—Prix d'entrée, 50 cts—galeries des personnes de couleur, 25 cts—enfants et domestiques (représentation de midi seulement) 25 cts. 15oct—

CASINO,
Rue de la Douane, No 93.
M. JULES SABRIER, propriétaire de cet établissement, prévient ses amis et le public en général, qu'il vient d'y ajouter un RESTAURANT, où l'on trouvera, à toute heure du jour ou de la nuit, une variété choisie de mets chauds ou froids, de première qualité. Les vins et la bière sont également de première qualité.
Prix modérés.
Salon particulier de société.
M. Sabrier espère que ses amis et le public voudront bien lui continuer leur bienveillant patronage. 10oct—1m

POUR NEW YORK—Directement.
Devant partir JEUDI, 15 octobre, à 5 h. P. M.
Le navire à vapeur PARKERSBURG, commandant Spencer, partira de son wharf, au bout de la rue Toulouse, le jour susdit, et prendra les malles des Etats Unis. Pour fret ou passage, dans la chambre ou à l'entrepont, s'adresser à A. MOULTON,
15oct 31, rue Natchez.
Le steamer GEORGE WASHINGTON suivra et partira SAMEDI, 24 octobre

POUR NEW-YORK ET LA HAVANE.
Départ, SAMEDI, 17 du courant, à 9 heures du matin.
POUR NEW YORK VIA LA HAVANE—Le beau steamer MORNING STAR, commandant J. M. Courtney, quittera son wharf en face de la Place Jackson, avec les malles des Etats-Unis. Pour fret ou passage, (emménagements incomparables) s'adresser à ELLIOT & McKEEVER,
15oct—5 Rue Natchez No 33.

Le steamer BEN FRANKLIN, de la malle de la Nouvelle-Orléans, capitaine Henry Conant, partira à l'avenir tous les MERCREDIS à 5 heures P. M. et les DIMANCHES à 9 heures A. M., pour Baton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville et les débarcadères intermédiaires.
A son retour, il quittera Baton Rouge les JEUDIS à 5 heures P. M. et les LUNDIS à midi, ponctuellement.
Les passagers et les expéditeurs devront se munir de passe ports et de permis des autorités.
J. M. Reif se trouvera tous les jours sur la Levée, au pied de la rue Bienville, pour recevoir le fret.
Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à JOHN A. STEVENSON, Agent,
3 oct No 63, rue Front Levée.

POUR BATON ROUGE.
Le magnifique paquebot régulier METEOR capitaine C. L. Salisbury, L. Brucher au commis, partira de la Nouvelle Orléans pour Baton Rouge et tous les ports intermédiaires tous les DIMANCHES, à 9 heures du matin, et tous les MERCREDIS, à 5 heures P. M. Il partira de Baton Rouge tous les LUNDIS à 8 heures A. M. et tous les JEUDIS, à 10 heures A. M.
Les passagers et les expéditeurs devront se munir de passeports et de permis des autorités avant de s'embarquer ou d'expédier leur fret. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. M. HALL,
1er oct au coin des rues Canal et Douane.

POUR MATAMOROS.
La goélette mexicaine, fine voilière HELENA, capitaine [illegible], ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu de jours. Pour balance de fret et passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à B. FERNANDEZ & Co,
10 oct— 125 Vieille Levée.

POUR MATAMOROS.
Départ dans quelques jours.
La goélette J. W. WILDER, fine voilière, capitaine Legrande, prend un chargement au poteau 20, Deuxième District, pour Matamoros. Elle n'attend que le fret de 200 barils et partira sous peu. Pour fret ou passage (excellents emménagements) s'adresser à JOSEPH KELLEY,
7 oct— rue Gravier No 86

POUR MATAMOROS.
La magnifique goélette T. C. ACTON, fine voilière, capitaine [illegible], prend un chargement au poteau 20 District, en face du marché, et partira sous peu. Pour reste de fret ou passage, excellents emménagements, s'adresser à JOSEPH KELLEY rue Gravier, No 86
3sept—

OFFICIEL.

Avis aux contribuables de la ville.
Tous les comptes de TAXES DE LA VILLE, pour l'année 1862, lesquelles n'auront pas été payés le 15 novembre prochain, seront perçus conformément à la loi, à de grands frais pour les contribuables. JOHN S. WALTON,
8oct—10f Trésorier de la ville

Quartier Général du Département du Golfe.
Nlle Orléans, 12 Août 1863.
Ordres spéciaux No 198.
(EXTRAIT.)
7—Un grand nombre de chevaux, équipements de chevaux et autres articles appartenant aux Etats-Unis, ayant été volés récemment et vendus ensuite dans cette ville, les ventes particulières de propriétés publiques, en dehors de la Nlle Orléans ou d'Alger, sont par le présent défendues.
Le public est prévenu que ces propriétés, lorsqu'on offre de les vendre à l'amiable, sont volées, et que les acheteurs seront traités et punis comme receleurs de marchandises volées.
Par ordre du major-général BANKS, RICHARD B. IRWIN, A. A. Général.
4oct—14f

Avis important.
Mairie de la Nlle Orléans, Hotel de Ville, 30 septembre 1863
Avis est donné aux capitaines et aux pilotes de steamers, de bateaux à vapeur et de tous les bateaux et embarcations qui naviguent sur le fleuve Mississippi, dans les limites du port de la Nouvelle Orléans, qu'une BOUÉE a été placée au-dessus des débris du steamer "Rio Bio," premier district, [illegible] des steamers, Premier District. Par suite de la baisse des eaux, il a été jugé nécessaire de placer cette bouée et d'en donner avis public.
[Signé] E. H. DURELL, Faisant fonction de Maire de la Nlle Orléans.
Pour copie conforme. D L. GIBBENS,
1er oct—1m Secrétaire

Avis aux contribuables de la ville.
LE bureau des surintendants d'assessement se réunira, à l'Hotel de Ville, salle No 15, à midi, les lundis 5, 12, 19 et 26 octobre courant, et le 2 novembre prochain, pour revoir les tableaux du Bureau des Assesseurs et entendre les réclamations des personnes qui étaient absentes de la ville en août et en septembre derniers, époque auxquelles les tableaux d'assessement étaient exposés, par le Bureau des Assesseurs, pour être examinés et rectifiés.
Le soussigné se trouvera dans la susdite salle, tous les jours, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pendant trente jours, à partir du 3 courant, afin de montrer les tableaux d'assessement et recevoir les demandes qui pourraient être adressées au Bureau. E. L. MERCIER,
Secrétaire du Bureau des Surintendants d'assessement, Nouvelle-Orléans, 2 octobre 1863.
3 octobre—1m

Avis aux contribuables.
PAR ordre du brigadier général GEO. F. SHEPLEY, gouverneur militaire de la Louisiane, les tableaux d'assessement de l'Etat et de la ville de la Nlle-Orléans seront exposés, pour être examinés et rectifiés, à partir du 5 courant, tous les jours pendant trente jours, les dimanches exceptés, de neuf heures du matin à trois heures de l'après-midi, aux endroits suivants:
Dans le premier district municipal, dans la salle No 15 de l'Hôtel de Ville;
Dans le deuxième district municipal, au No 37 de la rue St-Pierre;
Dans le troisième district municipal, au No 9 de la rue de l'Esplanade (bureau du percepteur des taxes);
Dans le quatrième district municipal, au bureau du percepteur des taxes, rue Rousseau, près de la rue Jackson.
SAMUEL H. TORREY, Auditeur des comptes publics.
Nlle-Orléans, 4 octobre 1863. 5 oct—30

A. CATONNET,
COURTIER DE COTON,
A REPRIS les affaires. Il s'est assuré l'aide d'un classeur expérimenté et s'occupera d'une manière spéciale des transactions qui lui seront confiées.
Bureau, rue Carondelet, No. 29 10 oct—6 f

VENTE POUR CAUSE DE DEPART.
A vendre pour cause de départ: 1o— Un fonds de magasin de chaussures, avec une installation magnifique.
2o—Un jeu de chevaux de bois, avec les accessoires, entre autres un orgue de première classe. S'adresser pour plus ample information, à CH. L. DE BUYS,
1er oct—2 sem. 240 rue de Chartres.

J. LUDOWIG,
MARCHAND TAILLEUR,
A transporté son magasin de la rue Commune, No 112, dans la rue du Canal, No 133, entre les rues St-Charles et Carondelet. 21juillet—3m

CHARLES TROUILLY,
Rue Royale, No 100, entre Conti et St. Louis.
SPECIALITÉ pour PERRUQUES, TOUPETS, BANDEAUX, BRAIDS, FRISETTES, &c., le tout fait sur commande.
Salon spécial pour la coiffure des dames et la coupe de cheveux des enfants. Leçons de coiffure par Mme Charles.
Articles de Paris et parfumerie française. 18sept—1m

Nous avons reçu en consignation,
De plusieurs des plus grands fabricants de l'Ouest, une quantité considérable de TABAC A CHIQUER arrangé avec un soin tout particulier, pour ce marché. Les marchands en gros sont invités à venir examiner notre stock qui sera toujours assez varié et nous permettra toujours de faire face aux plus fortes demandes, à des conditions avantageuses. Nous offrons entre autres:
Cinquante 3/4 caisses, 10 à la livre,
Soixante quinze 3/4 caisses, Navy, d'une livre,
Dix caisses noix douce, 1/2 livres,
Cent cinquante caisses, naturel, 35 livres en moyenne,
Deux cents caddies May Apple Pancake,
Cinquante caddies, fondu,
Quarante 3/4 caisses de naturel, d'une livre,
En magasin—en bon état et pleinement garanti—
Trente caisses véritable Virginia d'une livre, "John Robinson"
Ces tabacs seront garantis pour six mois.
MAYER BROTHERS, rue Tchoupitoulas, No 51
17 sept—30f entre les rues Natchez et Poydras

Mme ALLUARD,
SOMNAMBULE FRANÇAISE,
Rue Tremé, No 248, entre Ursulines et Bayou
TRAITE avec succès les maladies nerveuses, le catarrhe pulmonaire, l'asthme, la gastrite, les aigreurs d'estomac et les digestions difficiles, la diarrhée, la dysenterie, les fièvres intermittentes et les palpitations. Toutes ces cures sont attestées par un grand nombre de familles considérées de la Nlle Orléans.
Consultation tous les jours. 24 juill—3m

Restaurant St-Louis
Tenu par HENRI BARTHE,
Rue St-Louis, No 77, entre Royale et Bourbon,
Chambres garnies pour habitants.
Salons pour noces et repas de famille.
Pension à la semaine, à la quinzaine et au mois à des prix modérés. 30juil—3m

F. MINARD,
BOTTIER DE PARIS,
Rue Royale No 16,
[Ancienne Poste],
ENTRE CANAL ET DOUANE,
18 sept—1m NOUVELLE-ORLEANS

CHANGE SUR FRANCE,
Constamment à vendre par
J. M. MEHLE & Cie,
28aout—3m 17 Carondelet

VENTES A L'ENCAN.

Vente de marchandises sèches,
PAR GABRIEL LEAUMONT.
Salles d'encan, 69 rue de Chartres.
VENDREDI, 16 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, à son magasin d'encan, rue de Chartres No 69—
UN GRAND ASSORTIMENT DE MARCHANDISES, telles que—
Indiennes Lawrence, Dunnell et Allen,
Cotons blancs et écrus,
Mousselines de laine noires,
Popelines et grisailles soie et laine,
Indiennes françaises,
Barèges noirs et verts pour voiles,
Serviettes et nappes en toile,
Etoffes bleues à doublures,
Mouchoirs batiste pour hommes et dames,
Satinets et casimirs noirs et couleur,
Flanelles croisées bleues et grises,
Kentucky jeans,
Chemises blanches et en flanelle.
Conditions—A la vente. 15oct

Marchandises sèches et Vêtements.
PAR HOFFMAN & MARKS.
J. HOFFMAN, encanteur.
Bureau, rue de Chartres, No 38.
VENDREDI, 16 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—
Doeskins noirs et draps français,
Casimirs français,
Draps Oxford et Milton,
Mérinos français et anglais,
Popelines unies et brodées,
Mousselines noires et en couleur, tout laine,
Flanelles bleues, grises et rouges,
Blanchets fines 7,8 et 4/4
Indiennes anglaises et américaines,
Alpacas soie noirs,
Toiles blanches d'Irlande,
Cotons blancs et écrus,
Satinets gris, bleus et noirs
Barèges bleus et gris pour voiles,
Mouchoirs toile blanche et Madras,
Serviettes fil et linge de table,
Bonneterie pour hommes, femmes et enfants.
—Egalement, au premier—
200 lots de vêtements, comprenant un assortiment choisi de marchandises sèches de saison, chemises de voyage, chemises blanches à devants de toile, chemises toile et gingas, chemises de peau en mérinos, chemises de peau en coton blanc et écru caleçons de molleton, &c. &c 15oct

Foin! Foin! Foin!
PAR D. E. MORPHY, Encanteur.
IL sera vendu, jeudi, 15 du courant, à 10 heures et demie du matin, sur la Levée, 2e District, au pied de la rue de la Douane—
73 balles foin créole, en débarquement du bateau à vapeur Ben Franklin.
Conditions—comptant 15oct

Pommes! Pommes! Pommes!
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
IL sera vendu, jeudi, 15 du courant, à 10 heures du matin, pour le compte de qui il appartiendra, sur la Levée, 2e District, au pied de la rue Toulouse—
[K.] 40 barils pommes, en débarquement du steamer Parkersburg.
Conditions—comptant. 15oct

Marchandises sèches, Bottes, Souliers, Chapeaux et Groceries.
PAR D. E. MORPHY, Encanteur.
IL sera vendu, sans réserve, jeudi, 15 du courant, à 10 heures du matin, au magasin No 47 de la rue des Magasins—Marchandises sèches, bottes souliers, chapeaux, huîtres Cove, pêches sardines, poivre, biscuits au beurre, gâteaux au gingembre, fromage, chandelles, allumettes, cornichons, tabac, cirage, épices assorties, brosses à souliers, cigares, &c. &c.
Conditions—comptant. 15oct

Pacanes et tabac Périque.
PAR D. E. MORPHY, Encanteur.
IL sera vendu, jeudi, 15 du courant, à 10 heures du matin, au No 47 de la rue des Magasins,
11 barils pacanes,
100 carrottes TABAC PERIQUE de la Grande Pointe 3 ans.
Conditions comptant. 14 oct

Divers! Divers!
PAR F. F. TRINCHARD, encanteur.
AUJOURD'HUI, à 10 heures, il sera vendu, à son magasin d'encan, rue Gravier, No 42—
50 caisses raisins 15 caisses huile charbon,
250 do amidon perlé 65 sacs sel,
25 do vin rouge fin, 20 barils sucre pur,
50 do sirop et ext. de limon 75 colis maquereaux,
Huîtres en boîtes, confitures, biscuits, fromage, clams, thé, savon, tabac, farine. 15 oct

Macaroni et vermicelli.
PAR F. F. TRINCHARD, encanteur.
AUJOURD'HUI, à 10 heures, il sera vendu, pour le compte de qui il appartiendra, à son magasin d'encan, rue Gravier, No 42—
24 caisses macaroni et vermicelli d'Italie, avariées sur le navire italien "Amelio", arrivé de Gênes dans ce port 15 oct

BERNARD TURPIN
ENCANTEUR
ET
NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE,
No 93, RUE VIEILLE LEVÉE,
Entre St Louis et Conti. 17 sept—30f
No 93, Vieille-Levée. No 93, Vieille-Levée.

Confiserie par Excellence.
LE soussigné a l'honneur d'appeler l'attention du public sur son bel assortiment de Bonbons, Candis, &c., manufacturés à la vapeur. Il tient les articles suivants, en gros et au détail, savoir: dragées amandes pour excellence, dragées à la liqueur, [illegible] pastilles de gomme, de guimauve, &c.
A vendre au détaillant:
5 caisses amandes cassées, 10 barils raisins de Corinthe, 50 boîtes cèdres bleus frais, 50 livres cochenille, 30 boîtes bonbons assortis, 250 douzaines [illegible], 2,000 livres pâte de jujube, 1,000 caisses dragées mêlées.
ERNEST TURPIN,
4oct—1m Vieille Levée entre Conti et St-Louis.

HOTEL AUGUSTE MAS
No 104 PRINCE STREET,
Entre Green & Mercer, New York.
PENSION FRANÇAISE, CAFÉ & BILLARD
MME MAS continue de tenir à la disposition de ses clients [illegible] Tabliers, Bonnets, Couteaux, &c. 30 sept—1m

Tabac en feuilles et Cigares.
LE soussigné vient de recevoir et vendra à des prix très modérés, un lot de TABAC EN FEUILLES (Connecticut, Florida et Mason County,) ainsi qu'un choix de CIGARES des meilleures marques. F. BELING,
Nos 28 et 30, Tchoupitoulas, et 78, Front Levée.
2 aout—3m

MALADIES SECRETES.
Syphilis—Gonorrhée—Ulcérations—Dartres—Plaies anciennes—Scrofules—Scorbut &c, &c.
M. E. GAUDOZ, pharmacien de l'Ecole de Paris annonce à ses nombreux clients qu'il continue comme par le passé à s'occuper spécialement du traitement des MALADIES SECRETES chez les deux sexes.
Les personnes atteintes des maladies de la peau, d'ulcérations, de plaies anciennes, de syphilis à la 2me et 3me période, peuvent être assurées de trouver une guérison radicale. Toutes les maladies chroniques sont traitées avec succès depuis huit années à la pharmacie encoignure Conti et Bourgogne. 17juin

INJECTION RICORD.
CETTE PREPARATION est la seule employée par le docteur RICORD, toutes les fois que la maladie est récente.
Les écoulements simples sont guéris en quelques jours.
A vendre par E. GAUDOZ
17 juin Encoignure Conti et Bourgogne

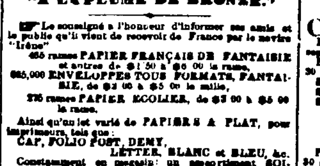

PAPETERIE ET IMPRIMERIE
"A LA PLUME DE BRONZE."
Le soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public qu'il vient de recevoir de France par le navire "Irène"
455 rames PAPIER FRANÇAIS DE FANTAISIE et autres de $1 50 à $6 00 la rame,
685,000 ENVELOPPES TOUS FORMATS, FANTAISIE, de $3 00 à $5 00 le mille,
775 rames PAPIER ECOLIER, de $3 00 à $5 00 la rame.
Ainsi qu'un lot varié de PAPIERS A PLAT, pour imprimeurs, tels que: CAP, FOLIO POST, DEMY, LETTER, BLANC et BLEU, &c.
Constamment en magasin un assortiment SOIGNEUSEMENT CHOISI de
Papiers et d'Articles de Bureaux,
en tous genres, EN GROS ET EN DETAIL, et à des prix qui défient certainement toute concurrence.
Plumes d'acier, Cartes à jouer, Dominos, Trictracs, Plumes en or, Crayons, Ardoises, Porte-monnaies, Cahiers d'écoliers, Encre noire, bleue et carmin, &c.
REGISTRES DE COMMERCE pleine reliure, tous formats et épaisseurs, à 40 pour cent au-dessous des prix ordinaires.
IMPRIMERIE—RELIURE—REGLURE.
Commission et importation directe.
FRANCIS BOUVAIN,
PAPETIER ET IMPRIMEUR,
62, rue Bourbon, entre Bienville et Conti,
26 aout— A la "Plume de Bronze.

ASSORTIMENT DE PAPIER
ET DE MATERIAUX
POUR FABRICATION DE
FLEURS ARTIFICIELLES.
A vendre à BAS PRIX par FRANCIS BOUVAIN,
26 aout— No 62, rue Bourbon

Transfert de magasin.
BRULATOUR & CO ont transféré leur magasin du No 38 Vieille Levée au No 58 rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée. 1er sept—1m

INSTITUT ST-CHARLES.
PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR LES DEMOISELLES.
35......RUE BOURBON......35
MME MACÉ annonce respectueusement aux familles qu'elle va faire définitivement en ville, et que les cours de son Institution recommenceront MARDI, 1er septembre.
Les meilleurs professeurs sont attachés à cet Institut. M. Lavender est chargé des premières classes anglaises. Mme Macé et M. Garreau ont la direction des hautes classes françaises.
Les principes d'anglais et de français sont enseignés avec le plus grand soin par des dames d'un mérite reconnu, et appuyés par les maîtres de l'Institut.
NOTA—Il sera fait, une fois par semaine, par M. Garreau, un cours public d'histoire et de littérature. Les personnes qui désireraient assister à ces cours [illegible] se procurer des prospectus, s'adresser à l'institution. 20aout—

Institution Locquet.
PENSIONNAT, EXTERNAT ET DEMI-PENSION POUR JEUNES DEMOISELLES,
Rue du Camp No 190, entre Julia et St Joseph.
LA Directrice de cet établissement a l'honneur d'informer les parents de ses élèves et les familles qui désireraient lui confier leurs enfants, qu'elle a transféré son Institution au No 190, rue du Camp, entre Julia et St-Joseph. Ce nouveau local possède de vastes cours et jardins, et offre aux pensionnaires tous les avantages désirables d'hygiène et de confort. [illegible] 25 août—

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES.
Dirigé par Mme DERON,
275......RUE DAUPHINE......275.
ON peut, pour plus de renseignements, se procurer le prospectus de l'établissement chez les principaux libraires. 31 aout—1m—

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises sèches, linge fait, chapeaux et chaussures,
PAR E. ROGER & Co.
JOSEPH HOLZ, encanteur
JEUDI, 15 courant, il sera vendu à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan Nos 45 et 47 de la Vieille Levée—
150 lots de marchandises sèches assorties,
100 lots de linge fait d'hiver, chemises et caleçons.
300 douzaines chapeaux feutre et casimir pour hommes.
100 caisses bottes, souliers et brodequins assortiment de choix.
Conditions à la vente. 15oct

Marchandises sèches de saison, étrangères et du pays.
PAR Wm P. VINCENT, encanteur.
IL sera vendu jeudi, 15 du courant, à 10 heures, à son magasin d'encan, rue de la Douane, No 64
Flanelles rouges, bleues et grises,
Couvertures 11/4, bordées en rubans
Draps, casimirs et satinets,
Alpacas noirs et mousseline de laine noire,
Bombasine noire et toile d'Irlande,
Indiennes de fantaisie, Dunnell, Pacific et Sprague,
Bonneterie et chemises de peau en mérinos
Cotons blancs et écrus,
Fil en bobine, d'Alexander, No 8 à 60
Mouchoirs batiste écru,
Mouchoirs foulard soie,
Popelines unies et à dessins,
Mousselines de laine en couleur et barèges
14 oct

Soieries noires épaisses d'Italie, Toiles d'Irlande extra-fines pour familles, Rubans de fantaisie, Fil d'Alexander en bobines.
PAR Wm. P. VINCENT. Encanteur
IL sera vendu jeudi, 15 du courant, à son magasin d'encan, rue de la Douane No 64—
25 pièces soieries noires extra d'Italie,
12 caisses toiles d'Irlande, très supérieures,
1,000 douzaines fil d'Alexander en bobine, No [illegible]
Pour clore des consignations. 15oct

COTON. COTON
87 balles plus ou moins de Coton.
PAR R. T. MONTGOMERY, *Encanteur.*
IL sera vendu, jeudi, 15 du courant, à 1 heure au magasin d'encan rue du Camp, No 93
87 balles plus ou moins, de coton. On pourra en examiner des échantillons, le jour de la vente, de bonne heure.
Conditions à la vente. 15 oct

PAR R. SCOTT, encanteur.
IL sera vendu aujourd'hui jeudi 15 octobre, à 10 heures, au No 54, rue des Magasins
10 tierçons jambons, 100 barils maquereaux,
100 barils farine, 50 caisses amidon,
20 demi barils porc, 100 caisses [illegible] rouge,
15 boucauts fromage de Gruyère, 10 barils whisky,
100 sacs sel fin, 20 boîtes thé noir,
40 barils bœuf, 50 barils pommes de terre
20 caisses huile d'olive, 20 caisses savon bleu. 15 oc

MEUBLES. MEUBLES.
PAR J. P. BOISSEAU, encanteur,
Bureau, rue des Magasins, Nos 27 et 29 coin Gravier.
IL sera vendu, jeudi, 15 du courant, à 10 heures et demie, à son entrepôt, No 74 de la rue St Charles—
Un grand assortiment de meubles, tapis, tables, toilettes, fourneaux de cuisine, batterie de cuisine, &c.
Conditions—comptant. 15oct

DIVERS. DIVERS.
PAR J. P. BOISSEAU, encanteur
IL sera vendu jeudi, 15 du courant, à onze heures à son magasin d'encan, au coin des rues Magasins et Gravier—
Jambons de choix passés au sucre, épaules, bœuf, farine, farine de maïs, sel, [illegible], beurre, saindoux, lard, amidon, [illegible], thé, café, eau-de-vie, whisky, et diverses autres groceries dont l'énumération serait trop longue.
Conditions—Comptant 15oct

Vente spéciale de vins, liqueurs, &c.
PAR J P. BOISSEAU, encanteur,
IL sera vendu, vendredi, 16 du courant, à onze heures, à son magasin d'encan, rue des Magasins No 27 et 29 rue Gravier—
[illegible]
Conditions—Comptant. 15oct

Terrains de valeur sur la rue des Grands Hommes et Dauphine
PAR E. M. JACOBS. Encanteur
IL sera vendu, samedi 17 octobre 1863, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs rue Royale, Deux lots de terre contigus, [illegible] formant l'encoignure des rues Grands Hommes et Dauphine, ancienne habitation Macarty [illegible]
Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet de $456 65 cents, à 11 mois, échéant le [illegible] mars 1864 ainsi que des intérêts sur le dit billet, à raison de 6 pour cent par an, de date, et la balance comptant.
15oct

Succession de Celestin Marigny No 19,578.
PAR E. M. JACOBS. Encanteur
IL sera vendu, samedi 7 novembre 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane—En vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 3 octobre 1863—la propriété suivante appartenant à la susdite succession, savoir
Un lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet renfermé par les rues Orléans, Ste-Anne, Dorgenois et Broad, mesurant 32 pieds 3 pouces 4 lignes de face à la rue d'Orléans, sur 84 pieds 7 pouces de profondeur.
Ensemble une maison [illegible] deux chambres, une cuisine, citerne, [illegible], &c.
Conditions—comptant. 8 oct

VENTES JUDICIAIRES.

Vente par le Shérif de la paroisse d'Orléans, à l'effet d'opérer un partage.

Succession de feu [illegible] Beauregard.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No [illegible]—En vertu d'un jugement signé le 17 de septembre 1863, à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi 24 d'octobre 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le 2me District de cette ville, à l'effet d'opérer un partage entre héritiers à l'adjudication de la propriété dont suit la description.

Un terrain situé dans le 2me District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Dauphine, Orléans, Bourgogne et Ste Anne.

Le dit terrain mesure environ quarante pieds de face à la rue Orléans, sur environ quatre-vingt dix pieds de profondeur; le plus ou le moins de contenance étant pour le compte de l'acquéreur.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant, sans exception ni réserve. Les bâtisses et améliorations consistent en une maison basse avec attique, Nos [illegible], briquetée entre poteaux et couverte en ardoises, une cuisine en briques à deux étages, aussi couverte en ardoises, dépendances et appartenances.

Cette propriété appartient à ladite succession au moyen de l'acquisition que le défunt en avait faite de D. B. Macarty, suivant acte au rapport de P. C. Cuvellier, notaire public en cette ville, en date du [illegible] février 1858.

CONDITIONS — Un sixième du prix payable à un, deux, trois et quatre ans de crédit en billets portant intérêt légal, jusqu'à parfait paiement et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. Les bâtisses et améliorations doivent être assurées aux frais de l'acquéreur, et la balance du prix d'adjudication comptant au moment de l'adjudication.

JAS. E. DUNHAM, Shérif de la paroisse d'Orléans.
21 sept—29—oct 6 15 24

J. Boston vs. L. Lucas—No 321
COUR du Premier Juge de Paix, paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias que m'a adressé l'honorable Charles Isard, Premier juge de paix dans et pour la paroisse d'Orléans, je vendrai, à l'enchère publique, sur les lieux, No 300, rue des Grands Hommes, entre les rues Union et Bagatelle, jeudi, 15 du courant, à midi—
Un lot de meubles saisis dans le susdit procès.
Conditions—Comptant sur livraison.
10 oct—15,22 M. DE COURSEY. Constable.

L. F. Foucher, représenté par E. Rochereau & Co., vs William Crawford.
COUR du Troisième Juge de Paix—Nos 5931 et 5932.—En vertu de deux writs de fieri facias que m'a adressés l'honorable Edmond Meunier, Troisième juge de Paix dans et pour la Paroisse d'Orléans, je vendrai à l'enchère publique, jeudi 15 octobre 1863, à 10 heures du matin, au No 54 de la rue Nouvelle Levée un LOT DE MEUBLES, comprenant armoires, chaises, quincaillerie, fers-noirs, fourneau, literie, &c., [illegible] deux pupitres, &c.—Saisis dans le susdit procès.—Conditions, comptant, sur livraison.
6 oct—10,15 JOS. G. BAUM, constable.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle Orléans.
QUATRIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires

Montant des primes non expirées en septembre 1862		$ 58,333 [illegible]
Primes reçues dans l'année expirée le 30 septembre 1863:		
Sur les risques d'incendie	$151,517 06	
Sur les risques de mer	16,959 38	
Sur les risques de rivières	1,682 15	
		$170,158 59
Total des primes		$228,491 59
En moins		
Primes non expirées le 30 sept. 1863	$ 47,061 00	
Primes remboursées	5,957 44	
		$ 52,028 44
Montant net des primes le 30 sept. 1863		$176,463 15
Pertes payées dans l'année		
Sur les risques d'incendie	$ 43,578 04	
Sur les risques de mer	22,026 36	
Sur les risques de rivières	5,616 00	
	$ 71,210 40	
Quinze pour cent remboursé	3,076 84	
Dépenses, taxes, réassurances, intérêt et contingent	29,363 20	
		$103,650 44
Bénéfice net		72 812 71
Montant net des primes		176,463 15
En moins—montant des primes sur lesquelles il a été payé quinze pour cent		20,512 30
Montant participant au bénéfice		
L'actif de la Compagnie est comme suit:		$155,950 85
Effets pr primes	$ 27,188 46	
Billets garantis par hypoth.	167,219 19	
En caisse	113,078 25	
Dû pour primes en voie de perception	34,526 19	
Bons de l'Etat de la Louisiane, de la ville et autres bons	104,785 00	
Scrips de différentes Compagnies d'assurance	9,940 00	
		$456,716 20
En moins, réclamations non réglées	$ 22,[illegible]	
Intérêt sur scrips	17,5[illegible]	
		40,501 01
Net		$416,214 19

Etat de la Louisiane.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle Orléans.

Qu'on se souvienne que le 9 octobre 1863, pardevant moi soussigné, notaire public dans et pour la paroisse d'Orléans, susdite, se sont présentés P. J. Tuyes, président, et J. W Hincks, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, lesquels, étant dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le tableau ci-dessus est exact et une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

P. J. TUYES, président,
J. W. HINCKS, secrétaire.

Assermenté et signé par devant moi, ce 9 octobre 1863.
JOSEPH CUVILLIER, notaire public.

Les Directeurs ont résolu de payer, à partir du premier lundi de novembre prochain, un intérêt de six pour cent sur les certificats non payés de profit, aux porteurs desdits certificats ou à leurs ayant-cause. Ils ont résolu en outre de déclarer un dividende de trente-cinq (35) pour cent sur le montant net des primes de la compagnie pour l'année expirée le 30 septembre 1863. Il sera émis, à cet effet, des certificats à partir du 1er janvier.

—Directeurs—

G W. Babcock,	J. M. Caballero,
T Bailey Blanchard jr,	Ls Millaudon,
Placide Forstall,	F. A. Nobiom,
J. M. Lapeyre,	Jos Deynoodt,
Albin Rochereau,	Chas Harispe,
Chs Lafitte,	P. J. Tuyes.

10 oct—1m

Entrepôt de Tapis,
No 19......Rue de Chartres......No 19.
NOUS avons en magasin un grand assortiment de tapis, tels que: MEDAILLONS, velours, tapisserie, WILTON, 3 plis et ingrain, VENITIENS et coton, [illegible] TOILE CIRÉE de différentes largeurs et qualités. Couvertures de table et de piano, paillassons, nattes, [illegible] A. BROUSSEAU & Co.